



BUDGET DE L'ETAT 2022

Le gouvernement va créer un comité interministériel de suivi

Le projet de loi de finances de l'Etat exercice 2022, présenté devant les deux chambres du Parlement par le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, le 22 octobre, s'établit en recettes à 1935, 3 milliards FCFA

et en dépenses à 1735 milliards. Selon le ministre, les mesures préconisées pour les recettes se rapportent à l'élargissement de l'assiette fiscale et au renforcement des capacités des services de recouvrement. Pour at-

teindre les différents objectifs fixés en matière de dépenses, a-t-il expliqué, le gouvernement préconise le suivi régulier des facteurs internes de risques budgétaires à travers la création d'un comité interministériel.

Page 2

VOLONTÉ DE TRANSPARENCE

Déclarations du patrimoine des autorités à la Cour suprême



Les membres de la Cour suprême/DR

La Cour suprême procède, ce 25 octobre en audience publique spéciale, à la réception des déclarations de patrimoine des autorités, des fonctionnaires et autres agents de l'Etat assumant de hautes fonctions publiques.

Cette disposition obéit à l'article 55 de la Constitution du 15 octobre 2015 qui recommande que « tout citoyen, élu ou nommé à une haute fonction publique, est tenu de déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci, conformément à la loi ».

Page 3

ENTREPRENEURIAT

Des projets incubateurs porteurs pour différents secteurs



FORMATION QUALIFIANTE

L'Etat et l'Eglise catholique partagent la même vision



Hugues Ngouélondélé s'entretenant avec la délégation de l'Eglise catholique

Le projet « Un jeune, un métier » conçu par les responsables du Centre professionnel Don Bosco, à Brazzaville, a été présenté au ministre de la Jeunesse, des Sports, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, le 22 octobre, au cours de l'audience qu'il a accordée à la délégation de l'Eglise catholique conduite par Mgr Anatole Milandou.

Le ministre s'est engagé à appuyer tout en souhaitant que les promoteurs y intègrent les jeunes n'ayant pas eu la chance de faire un parcours scolaire normal.

Page 4

En séjour de travail à Pointe-Noire, la ministre en charge des Petites et moyennes entreprises, Jacqueline Lydia Mikolo, a salué le travail des jeunes entrepreneurs dont les projets novateurs, dans des secteurs variés, sont en incubation à Total Energies Startup Center.

Il s'agit, entre autres, de Andrew Tech » dont le travail est axé sur l'accompagnement des sociétés et entités désireuses de maîtriser leur consommation électrique ; « To kende », un projet de

convoiturage qui offre des services de mise en relation via une application mobile permettant de diversifier les déplacements domicile-travail et « Gold Banane » produisant des farines alimentaires de bananes pour des prestations culinaires, pâtisseries et cosmétiques.

Page 16

EDITORIAL

Consommation

Page 2

ÉDITORIAL

Consommation

Qu'une note émanant de l'instance gouvernementale en charge des questions de commerce, approvisionnements et consommation délibère sur un produit jugé nocif pour la santé publique et en suspende la vente, voilà qui mérite d'être salué. Le 14 octobre, le directeur de la répression des fraudes commerciales a, en effet, attiré l'attention d'un chef d'entreprise opérant à Brazzaville sur la qualité « douteuse » d'une boisson commercialisée par son établissement et lui a enjoint d'attendre que vérification des informations véhiculées dans ce sens sur les réseaux sociaux soit menée par les services habilités.

Jusqu'à-là, comme dans une affaire de justice, la société Regal, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, n'est pas montrée du doigt comme ayant dissimulé une quelconque intention délibérée de disposer sur ses rayons une marchandise qu'elle savait par avance nuisible pour le consommateur. Ce n'est donc pas de cette entreprise que nous parlons ici. Nous alertons plutôt sur le travail qui incombe au département ministériel cité plus haut dans la mesure où son domaine de compétence touche directement à la vie de la population.

Même si l'attribution « contrôle de la qualité de la vie » ne fait pas partie des prérogatives de ce ministère-là, l'acte de consommation incluant les domaines des biens et services, il faut avouer que son unité dédiée à la certification des produits vendus sur le territoire national a du pain sur la planche. Car en dehors de la gamme d'objets manufacturés importés de l'étranger, le cas des jus « Ceres » bloqués à titre conservatoire, les produits de première nécessité livrés par les Congolais eux-mêmes sur les marchés domaniaux sont, on peut dire, victime de « mauvais traitement ».

À Brazzaville comme dans les autres villes du Congo, les commerces par terre triomphent. Manioc, poisson, viande, légumes, fruits et même du pain qui a le malheur de sortir de boulangerie sans emballage, sont vendus à l'air libre ou à même le sol et bien souvent sur les bords de caniveaux remplis de détritus. On ne parle pas dans ce cas de figure de répression des fraudes mais de consommation, évidemment de qualité de la vie.

Devant la perpétuation de ce qui s'apparente à un comportement réfractaire de ceux qui s'adonnent à ces pratiques antihygiéniques, il est peut-être temps d'engager la sensibilisation à la bonne organisation de la vente des denrées alimentaires. Les commerçantes et commerçants concernés invoquent souvent l'exposition à la précarité dont ils seraient l'objet pour justifier leur insouciance.

Consommation et contrôle de la qualité de la vie, on peut dans ce même chapitre s'adresser aux sociétés de distribution d'eau, d'électricité, d'internet, de téléphonie, afin qu'elles poursuivent l'amélioration de leurs prestations, de telle sorte que les pompes à sec, les ampoules éteintes et les réseaux électroniques défectueux ne soient pas facturés sans raison.

Les Dépêches de Brazzaville

FINANCES PUBLIQUES

Le budget 2022 chiffré à 1935,3 milliards FCFA

Le projet de loi de finances exercice 2022, présenté par le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, le 22 octobre devant les deux chambres du Parlement, s'établit en recettes à 1935,3 milliards FCFA et en dépenses à 1735 milliards, avec un solde global excédentaire de 200,3 milliards FCFA.

Dans son exposé, le ministre délégué auprès du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public a, entre autres, présenté l'orientation générale suivie pour l'élaboration du projet de loi de finances 2022 ; les hypothèses de son élaboration ; les principaux agrégats et les mesures à engager ; la politique budgétaire et les principaux soldes budgétaires ainsi que le financement.

S'agissant des principaux agrégats en matière de recettes, le ministre a annoncé que les ressources budgétaires de l'Etat de l'exercice 2022 s'élèvent à la somme de 1935,3 milliards FCFA contre 1 671,6 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation de 263,7 milliards FCFA (plus de 15,8%). Les recettes fiscales sont fixées en 2022 à 701 milliards FCFA contre 580,5 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation de 20,8 %.

Selon le ministre, les mesures préconisées pour les recettes se rapportent à l'élargissement de l'assiette fiscale, au renforcement des capacités des services de recouvrement des recettes, à l'amélioration de l'environnement fiscal des affaires, à la sécurisation des recettes des domaines et à la réduction de la dépense fiscale.

Quant aux agrégats en matière de dépenses, ils s'établissent à la somme de 1735 milliards FCFA contre 1 522,5 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation de 212,5 milliards FCFA (plus 13,95%). Les dépenses de personnel sont fixées à 379 milliards FCFA contre 370 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation de 2,43% ; les biens et services prévus à 187 milliards FCFA contre 143,1 milliards FCFA en

2021, soit une hausse de 30,68%. Les transferts et interventions de l'Etat sont évalués à 487,1 milliards FCFA contre 432,1 milliards FCFA en 2021, soit une augmentation de 12,74%.

Le gouvernement va créer un comité interministériel de suivi

Pour atteindre les différents objectifs fixés en matière de dépenses, le gouvernement préconise le suivi régulier des facteurs internes de risques budgétaires à travers la création d'un comité interministériel de suivi des risques budgétaires. Il entend aussi assurer la régulation budgétaire en fonction de l'évolution de la trésorerie ; renforcer le contrôle sur les caisses d'avance et les caisses de menues dépenses ; instituer la carte biométrique pour l'ensemble des agents fonctionnaires et contractuels de l'Etat. Il s'agira aussi de renvoyer systématiquement à la retraite les agents arrivés en fin de carrière administrative ; limiter les missions de l'Etat à l'étranger en privilégiant le télétravail ; renforcer le contrôle des budgets des transferts ; instituer pour l'ensemble des ministères une revue trimestrielle des dépenses sectorielles ; imposer le virement bancaire des salaires de l'ensemble des agents publics dépendant du Trésor, à partir du compte du trésorier payeur général. L'Etat envisage enfin de renforcer les effectifs par le recrutement des enseignants et des personnels de santé dans la limite du tiers du coût des sorties.

« On retiendra que le gouvernement prévoit d'opérer des tirages de 131 milliards FCFA au titre des prêts projets et de

119 milliards FCFA en équivalent des DTS attendus, au titre de l'allocation spéciale décidée par le FMI pour soutenir les économies dans le cadre du covid. On note que l'amortissement de la dette reste l'épineux problème en financement, car il représente les 100 % des charges de trésorerie soit 857,9 milliards FCFA », a poursuivi Ludovic Ngatsé.

Insistant sur le volet financement, il a réaffirmé la volonté du gouvernement de relancer la coopération avec les partenaires au développement qui aboutirait à la conclusion d'un programme avec le Fonds monétaire international (FMI). Le Congo devrait, a-t-il dit, bénéficier des facilités susceptibles d'apporter quelques solutions aux problèmes de sa dette extérieure ; poursuivre les négociations avec le Club de Londres afin d'amener certains créanciers à un accord ferme. Les autres mécanismes étant le recours aux financements des partenaires techniques et financiers, à des conditions concessionnelles ; la relance des négociations avec tous les créanciers bilatéraux ; le recours au marché financier sous-régional ; et enfin, le suivi rigoureux et le respect ferme des engagements des différents partenaires.

« En plus de cette stratégie tournée sur les partenaires extérieurs, il y a des mesures destinées à renforcer le suivi des indicateurs de politique budgétaire, notamment par le nécessaire effort de mobilisation des ressources budgétaires internes, d'où l'urgence d'accélérer les réformes en cours », a conclu le ministre délégué.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BONNE GOUVERNANCE

La Cour suprême reçoit les déclarations de patrimoine

La plus haute juridiction nationale recevra, ce 25 octobre, en audience publique, spéciale et solennelle, les déclarations de patrimoine des autorités, fonctionnaires et autres agents de l'Etat assujettis à cette obligation.

Après plusieurs années d'attente, l'article 55 de la Constitution qui stipule que « *Tout citoyen, élu ou nommé à une haute fonction publique, est tenu de déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci, conformément à la loi* », est en passe d'être appliquée en République du Congo. En effet, la Cour suprême, qui annonçait le 16 juillet dernier la transmission des notifications aux autorités concernées, vient de franchir une autre étape, avec l'audience spéciale de réception des déclarations d'aujourd'hui.

Notons qu'après notification, les personnes assujetties à l'obligation de déclaration du patrimoine avaient trois mois pour faire parvenir à la Cour suprême leurs patrimoines, sous peine de sanctions prévues par la loi. Les modalités pratiques de mise en œuvre de la loi n°4-2019 du 7 février 2019 avaient été adoptées au cours de l'audience du 16 juillet. « *La réunion de la Cour fait suite, d'une part, à l'obligation édictée par cette loi, et, d'autre part, à l'engagement du gouvernement contenu dans la déclaration de politique générale du Premier ministre, devant l'Assemblée nationale* », précisait le communiqué de presse de la Cour suprême.

En effet, le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, affirmait la détermination de l'exécutif à bannir les comportements déviants, notamment toutes formes d'antivaleurs. Il insistait également sur l'exemplarité des cadres à tous les niveaux et l'obligation de transparence dans la gestion de la chose publique.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Lancement d'un club économique des journalistes

Dans le souci de débattre, en toute objectivité, des questions économiques tant nationales que continentales, un groupe de journalistes, essentiellement des médias privés, a mis en place un « Club économique » dont le lancement officiel a eu lieu le 23 octobre, à Brazzaville.



La coordination du Club économique lors du lancement officiel de ses activités/Adiac

L'idée de créer le Club économique est née du souci de l'absence d'informations et de débats portant sur les questions économiques constatée dans les médias publics et privés.

« *Au regard de ce constat, et malgré l'important potentiel économique que regorge notre pays, le Congo, qui dispose d'une façade maritime de 170 kilomètres et couvert à 60% par de vastes étendues de forêts, cette plateforme permettra désormais de débattre, en toute objectivité, des questions liées à l'économie congolaise, et pourquoi pas africaine* », a indiqué le coordonnateur du Club économique, Laudes Martial, précisant qu'il s'agira de débattre des questions d'actualité.

Les débats porteront, entre autres, sur les partenariats entre le Congo et le Fonds monétaire international, la Banque

mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale.

« *Le tout partira de l'actualité. Si les débats démarraient ce jour du lancement officiel,*

« Le tout partira de l'actualité. Si les débats démarraient ce jour du lancement officiel, il ne serait pas exclu que nous débattions du scandale des Pandoras Papers qui éclabousse certains dirigeants du continent. Ou encore, du projet de loi des finances 2022, et pourquoi pas de l'impact du coronavirus sur la croissance économique »

il ne serait pas exclu que nous débattions du scandale des Pandoras Papers qui éclabousse certains dirigeants du continent. Ou encore, du projet de loi des finances 2022, et pourquoi pas de l'impact du coronavirus sur la croissance économique », a fait savoir le coordonnateur du Club économique lors du lancement.

Au cours des débats, le Club entend associer des analystes indépendants, des représentants des institutions financières ainsi que des enseignants d'économie évoluant dans les universités publiques comme privées du pays.

Les membres du Club ont juste eu l'idée, mais il n'est pas exclu que d'autres confrères les rejoignent. Aussi espèrent-ils que les moyens leur permettront de poursuivre cette nouvelle aventure.

Guy-Gervais Kitina

LE FAIT DU JOUR

Si les Libyens veulent

Ils peuvent saisir l'occasion que va leur offrir l'échéance de la présidentielle du 24 décembre prochain pour écrire une nouvelle page de l'histoire de leur pays. Ils tourneront ainsi celle de la longue période sombre des dix dernières années, rédigée forcément pour eux par d'autres. Ils écriront cette nouvelle page de leurs propres mains pour être en droit de décider eux-mêmes de l'avenir de leur nation.

Pour cela, il leur faut, dans le moment présent, regarder autour d'eux pour réaliser qu'aucun progrès ne se construira si les forces extérieures continuent de tirer la Libye à la courte paille comme cela est le cas depuis leur intervention musclée du milieu de l'an 2011. Cette intervention est à l'origine des désordres actuels constatés dans la grande région du Sahel.

Prendre leur destin en main signifie que les Libyens considèrent comme une ultime chance la mobilisation des partenaires « civils » qui les ont rencontrés pendant plusieurs heures, jeudi 21 octobre, à Tripoli, pour parler de la sortie de crise par le biais des élections. Tout autour de l'ancienne Jamahiriya arabe libyenne socialiste, en dépit des problèmes inhérents à la gestion des Etats, ses voisins ont passé l'étape des printemps tumultueux de la dernière décennie et vont de l'avant.

Pour les pays et les hommes qui ambitionnent d'en prendre les rênes, le miracle de l'autocritique s'entrouvre dans le contexte où se trouve la Libye aujourd'hui. Il est de savoir s'arrêter, de tirer les leçons du passé et décider pour l'avenir. Ce miracle, les Libyens peuvent le produire s'ils le conjuguent avec volonté, humilité et amour du pays. Il s'agit dans cette

quête du futur radieux pour tous d'œuvrer à échanger les moyens de la guerre par les ouvrages de la paix au nombre desquels figurent le dialogue et la concertation.

Après tant d'années passées à s'entredéchirer, pour un résultat globalement nul, les Libyens peuvent se rendre compte que leur pays naguère respecté est devenu un refuge pour migrants, bien plus, un gîte à mercenaires, lesquels sont estimés entre vingt et vingt-cinq mille, opérant à leur compte personnel ou pour celui des puissances qui en tirent sans doute le meilleur parti.

Certes, les dix dernières années les ont aguerris à la lutte armée, mais les guerres civiles sont toujours une grande illusion, elles éveillent les démons de la division qui s'endorment sur les tombeaux emplis de regrets. Redevenir civilement responsable là

où chacun veut l'être militairement du fait du maniement des armes peut prendre du temps. Car il ne suffit pas que dans la perspective du scrutin du 24 décembre chacun accroche sa vareuse et range son béret ainsi que ses insignes de grade pour compétir, il faut, pour que tout rentre dans le bon ordre, que le verdict des urnes souvent impitoyable soit respecté par tous.

S'ils le veulent, les Libyens peuvent bien conclure cette année 2021 avec plus ou moins de bonheur grâce à l'arbitrage du suffrage universel. Que ceux qui sont attachés à un tel aboutissement où qu'ils se trouvent, accompagnent le processus de réconciliation en cours jusqu'à son terme. On verra que le front agité de la bande sahélo-saharienne où fourmillent toutes sortes de prédateurs armés déclinera lentement et sûrement.

Gankama N'Siah

FORMATION QUALIFIANTE

Le ministère et l'Église catholique partagent la même vision

Le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi et l'Église catholique vont travailler sur des importants projets qui vont contribuer à la formation qualifiante des jeunes.



Hugues Ngouélondé s'entretenant avec la délégation de l'Église catholique/Adiac

Le projet « Un jeune, un métier » conçu par les responsables du Centre professionnel Don Bosco a été présenté au ministre en charge de la Jeunesse, de la Formation qualifiante et de l'Emploi le 22 octobre, au cours de l'audience qu'il a accordée à la délégation de l'Église catholique conduite par Mgr Anatole Milanou. Hugues Ngouélondé a décidé d'appuyer le projet tout en souhaitant que les promoteurs y intègrent les jeunes qui n'ont pas eu la chance de faire un parcours scolaire normal.

« Nous avons commencé le projet « Un jeune, un métier ». Le ministère voudrait nous confier les jeunes qui n'ont pas eu la chance de faire un parcours scolaire normal pour qu'ils puissent venir à Don Bosco pour que nous

les formions à avoir un métier qui leur permettra d'assurer leur avenir », a déclaré Rémy Nkanku, directeur du Centre professionnel Don Bosco.

En dehors de ce projet, le Centre professionnel Don Bosco va aider le ministère dans la formation agricole des jeunes. Selon le directeur de cette école catholique, le ministère a décidé de confier son terrain qui se trouve à Odziba, à 100 km de Brazzaville, aux responsables de Don Bosco afin qu'ils apportent leur expertise dans la formation des jeunes à l'agriculture.

Dans le même registre de la formation qualifiante, le ministère bénéficiera aussi du soutien de l'école professionnelle Sœur François Régis, située à Poto-Poto, à côté de l'église Sainte-Anne.

Au terme de leur échange avec Hugues Ngouélondé, ces responsables ont exprimé leur volonté d'entamer un partenariat allant dans le sens de former les jeunes dans plusieurs filières.

« Nous allons dans le sens d'un partenariat avec le ministère. Nous envisageons former les jeunes dans plusieurs filières comme l'hôtellerie, le secrétariat bureautique, la coupe-couture... Nous accueillons tous les jeunes sans distinctions de sexe, de race et de religion. En formation qualifiante, l'essentiel est que l'apprenant sache au moins lire et écrire et nous allons adapter la formation selon le niveau des apprenants », a expliqué sœur Viviane France Onguiélé, directrice de l'école Sœur François Régis.

James Golden Eloué

PND 2022-2026

L'implication du secteur privé sollicitée

Les concertations se poursuivent dans le cadre de la préparation du Plan national de développement (PND 2022-2026). Lors d'un échange avec la ministre de tutelle, le 22 octobre à Brazzaville, les opérateurs économiques ont insisté sur l'amélioration du climat des affaires et l'accompagnement des pouvoirs publics.

Le gouvernement congolais entend œuvrer en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires, qui reste le principal frein à l'essor du secteur privé national et l'attractivité du pays. Les autorités misent pour cela sur le dialogue public-privé, d'autant plus que la diversification de l'économie constitue l'un des axes prioritaires du nouveau PND dit de seconde génération.

Il faut signaler que les principales organisations patronales et structures du secteur privé basées à Brazzaville ont répondu à l'invitation des autorités de tutelle tels que le Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco) ; la Confédération générale du patronat du Congo ; l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo et la Chambre de commerce de Brazzaville. Tout comme leurs homologues de Pointe-Noire, les opérateurs économiques de la ville capitale ont accepté de participer à la préparation du programme.

Le secteur privé national veut jouer sa partition dans la relance des activités productives, pour sortir le pays de la double crise économique et sanitaire, a lancé le président du Copéco, Roger Obesse. Il conseille le gouvernement de concentrer ses investissements dans l'agriculture, le numérique, le tourisme et l'immobilier, qui devraient être retenus comme des filières prioritaires du futur PND. « Notre participation dans ce nouveau PND vise à contribuer à la relance de l'économie nationale. Nous avons insisté sur le fait qu'il faut s'appuyer sur les faiblesses de l'ancien PND pour pouvoir avancer, selon une approche participative », a confié Roger Obesse.

En réponse à ses interlocuteurs, la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a laissé entendre que le PND en préparation place l'appui au secteur privé national au cœur des priorités de l'exécutif pour les quatre ans à venir. L'État ne doit pas être le premier acteur économique au niveau national, a-t-elle rappelé, ajoutant qu'il appartient au secteur privé de créer de la richesse et de l'emploi.

« Nous travaillons avec les opérateurs économiques dans les groupes thématiques afin de pouvoir rassembler les prérequis pour la diversification économique. Nous reconnaissons qu'il y a quelques difficultés en matière de climat des affaires, la participation des acteurs du secteur privé contribue à la recherche de clés du succès », a assuré Ingrid Ebouka-Babackas.

Rappelons que le rapport d'évaluation du PND 2018-2022, présenté récemment, avait jugé des résultats globalement faibles.

Fiacre Kombo

HANDICAP

Les femmes aveugles utilisent moins la canne blanche au Congo

Le faible taux d'utilisation de l'instrument de la cécité par les femmes aveugles a été abordé lors de la conférence de presse animée sur le thème « Canne blanche : outil de l'accessibilité pour une meilleure inclusion des personnes vivant avec handicap visuel en période de covid-19, au Congo », animée conjointement le 21 octobre par la représentante de l'Union africaine des aveugles au niveau de l'Afrique centrale, Thérèse Kamango, et le président de l'Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo (Unamac), Cyr Claudier Kokolo.

L'objectif est de mener un plaidoyer au Congo pour la ratification du protocole africain sur le handicap. Ce protocole souligne le droit à l'accessibilité de personnes handicapées afin de se mouvoir en tout lieu.

La représentante de l'Union africaine des aveugles au niveau de l'Afrique centrale a souligné à cette occasion la timidité et la honte développées par la femme vivant avec handicap. Selon elle, le constat n'est pas fait qu'au Congo mais aussi au niveau international.

A cet effet, elle a émis le souhait de mener des séances de sensibilisation en faveur de cette catégorie de personnes

vulnérables féminines sur l'importance de l'instrument de la cécité. « Les femmes aveugles ne doivent pas avoir honte à utiliser la canne blanche, un ami fidèle qui leur sert d'outil d'orientation et de mobilité », a-t-elle indiqué.

En revanche, le président de l'Unamac, Cyr Claudier Kokolo, a présenté dans sa communication la canne blanche comme un instrument traditionnel utilisé par un déficient visuel (aveugle et malvoyant), comme un moyen de se repérer dans leur environnement spatial et de faciliter leur locomotion en évitant les obstacles.

Toutefois, la canne blanche est

aussi le symbole de la cécité afin d'indiquer leur handicap aux autres personnes pour qu'elles soient plus attentives à leur égard et éventuellement pour faciliter la communication pour une meilleure accessibilité.

Le président de l'Unamac relève que les femmes doivent enlever la peur pour utiliser la canne blanche car, c'est leur instrument d'orientation et de mobilité. « La perte de la vue n'est pas synonyme de la perte de la vie car l'aveugle d'aujourd'hui n'est plus comme celui d'hier où il était gardé à la maison. Il a toutes les attitudes pour s'intégrer dans la société. Il bénéficie des mêmes droits que les valides

dont ceux de l'éducation, de la santé, du travail car tous sont des humains et ont besoin de la vie », a-t-il déclaré.

Selon lui, l'introduction de la canne blanche aux États-Unis est attribuée aux Lions Club. Elle est fabriquée en France et en Afrique du Sud. Le coût élevé de cet instrument dépend de sa taille. Cependant, il existe plusieurs types de cannes blanches : la canne simple et la canne intelligente.

Il a, par ailleurs, déploré la non prise en compte dans la construction des infrastructures publiques des conditions de l'aveugle, la méconnaissance de la canne blanche par les usa-

gers de la route, la mauvaise interprétation de ce symbole de la cécité par la communauté.

En ce qui concerne les mesures de distanciation édictée par les autorités en cette période de covid-19, Cyr Claudier Kokolo a révélé que celles-ci ne facilitent pas la tâche aux aveugles et malvoyants dans la mesure où ils se servent d'un guide pour aller d'un point à un autre. Toutefois, il a invité les déficients visuels à se faire vacciner pour se protéger. Le président de l'Unamac a indiqué que le brassage passe par l'aménagement de l'environnement adapté aux non et malvoyants.

Fortuné Ibara

ENVIRONNEMENT

64% des Congolais constatent les effets climatiques

Le changement climatique au Congo est caractérisé, entre autres, par des changements du cycle des saisons, le dérèglement des eaux du fleuve, les inondations, l'assèchement des puits d'eau.

La présentation des résultats de la phase qualitative et quantitative de l'étude sur l'action climatique, réalisée au Congo par Florence De Bigault, directrice générale d'Opinion Way pour l'Afrique sub-saharienne, indique que 47% des jeunes ont un sentiment d'injustice climatique, par contre les agriculteurs s'estiment plus exposés. Les responsables de cette dégradation du climat, dit l'enquête, sont à la fois les grands pays riches, mais aussi notre responsabilité, le fait que le Congolais lambda a des modes de vie qui contribuent

également à cette dégradation. « Il faudrait que nos gestes quotidiens soient de plus en plus environnementaux. Il faudrait faire une campagne de sensibilisation de proximité, démocratiser l'information au niveau de la population la plus modeste », précisent les enquêteurs.

Toutefois, les Congolais veulent être co-auteurs des actions à mettre en place sur le changement climatique dont 53% qui s'estiment déjà engagés personnellement dans la lutte contre les efforts du change-

ment climatique. Les auteurs de l'enquête soulignent, enfin, que les Congolais ont l'impression que le gouvernement fait de grandes choses, mais elles ne s'appliquent pas sur le terrain.

Pour la présidente du Conseil économique, social et environnemental, Emilienne Raoul, chacun des Congolais a la lourde charge de protéger l'environnement. Aussi le président de la République invite-t-il, a-t-elle souligné, à mettre en œuvre des actions concrètes de protection de l'environnement qui soient compatibles avec l'efficacité

économique et l'équité sociale. « Le développement humain intégral en dépend », a-t-elle signifié.

Intervenant lors de l'atelier, la ministre en charge de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a indiqué que pendant la cop 21 de Paris, le Congo avait l'ambition de réduire ses émissions de CO2 de 48% en 2025, et de 54% en 2035.

A noter que les résultats de ce sondage d'opinion ont été publiés à l'occasion d'un atelier de restitution initié par l'Union des conseils économiques et

sociaux et institutions similaires d'Afrique (Ucesa), sur le thème « Perception de la population congolaise sur le dérèglement climatique ». Cette institution regroupe les conseils économiques et sociaux et environnementaux (CESE) des pays africains. Elle a son siège dans le pays qui en assure la présidence et actuellement, c'est le Maroc pour une durée de trois ans. Le Maroc était représenté par Moncef Ziani, membre du bureau du CESE du Maroc et de groupe de travail de l'Ucesa.

Guillaume Ondze

COVID-19

L'OMS appelle à mieux protéger le personnel soignant

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires ont lancé, le 21 octobre à Genève, un appel urgent pour protéger les personnels de santé et de soins du monde contre le coronavirus et d'autres problèmes de santé.

Le monde infirmier et le personnel soignant en général ont payé un lourd tribut durant la pandémie de covid-19.

Dans une déclaration commune, l'OMS et ses partenaires se sont préoccupés « des décès d'un grand nombre de travailleurs de la santé et des soins des suites de la covid-19, mais aussi par le fait qu'une proportion croissante du personnel souffre d'épuisement professionnel, de stress, d'anxiété et de fatigue ».

Outre l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU, figurent parmi les signataires l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et cinq autres organisations professionnelles dont la Coalition des travailleurs de la santé de première ligne ou l'Association médicale mondiale.

115 000 professionnels de la santé emportés par la covid-19. Selon l'OMS, au moins 115 000 professionnels de la santé ont été emportés par la covid-19. « L'OMS estime qu'entre 80 000 et 180 000 agents de santé et de soins seraient morts du

nouveau coronavirus entre janvier 2020 et mai 2021, ce qui converge vers un scénario moyen de 115 500 décès », précise l'agence onusienne dans un communiqué.

Ces estimations sont dérivées des 3,45 millions de décès liés à la covid-19 rapportés à l'OMS en mai 2021. Un nombre en soi considéré comme très inférieur au nombre réel de décès,

qu'il est encore prématuré de se reposer sur ses lauriers. Et « des efforts supplémentaires sont nécessaires pour minimiser le risque d'infection sur le lieu de travail ».

L'obligation de protection

Dans cette déclaration, l'OMS et ses partenaires ont appelé à une action immédiate et concrète pour protéger les

garantissent la protection des travailleurs de la santé et des soins. Il s'agit surtout d'accélérer la vaccination de tous les travailleurs de la santé et des soins dans tous les pays. « La reconnaissance et la commémoration ne suffisent pas », ont dit l'OMS et ses partenaires, relevant « l'obligation morale de protéger et d'investir dans les travailleurs de la santé et

de vaccin ont été administrées dans le monde. Mais plus de 75% de ces doses ont été administrées à des pays à revenu élevé ou moyen supérieur.

Les pays en développement ont reçu moins d'un demi pour cent des vaccins administrés dans le monde. Selon l'OMS, seuls 5% de la population africaine sont entièrement vaccinés. Les pays riches ont désormais administré près de deux fois moins de rappels que le nombre total de vaccins administrés dans les pays à faible revenu.

De plus, les données disponibles provenant de 119 pays suggèrent qu'en septembre 2021 deux travailleurs de la santé et des soins sur cinq étaient entièrement vaccinés en moyenne, avec des différences considérables entre les régions et les groupements économiques.

Moins d'une personne sur dix a été entièrement vaccinée dans les régions d'Afrique et du Pacifique occidental, tandis que 22 pays, pour la plupart à revenu élevé, ont déclaré que plus de 80% de leurs agents de santé et de leurs soignants étaient entièrement vaccinés.

Josiane Mambou Loukoula

« L'OMS estime qu'entre 80 000 et 180 000 agents de santé et de soins seraient morts du nouveau coronavirus entre janvier 2020 et mai 2021, ce qui converge vers un scénario moyen de 115 500 décès »

soit 60% ou plus de ce qui est rapporté à l'OMS. Dans tous les cas, ces « décès sont une perte tragique et constituent également une lacune irremplaçable dans la réponse mondiale à la pandémie ».

Par ailleurs, « il est encourageant de constater que le taux d'infections et de décès signalé chez les travailleurs de la santé et des soins a diminué au fil du temps », a estimé l'OMS. Une façon de rappeler

travailleurs de la santé et des soins. La déclaration commune a ainsi invité tous les gouvernements et les parties prenantes à renforcer la surveillance et la notification des infections, des maladies et des décès dus au coronavirus chez les agents de santé et les soignants.

La déclaration a exhorté les dirigeants politiques et les décideurs à prendre des décisions réglementaires, politiques et d'investissement qui

des soins ».

La pandémie a fait plus de 4,9 millions de morts depuis fin décembre 2019. Selon un bilan établi jeudi par l'OMS, le nombre cumulé de cas confirmés signalés dans le monde s'élève désormais à plus de 241,4 millions de cas.

Moins d'un agent de santé sur dix entièrement vacciné en Afrique

Plus de 6,6 milliards de doses

AVIS DE VENTE

REFERENCES DU VEHICULE

MARQUE Toyota; MODELE Prado TXL (LAND-CRUISER); COULEUR: NOIR
TYPE: LJ 150L; CHASSIS JTEBD9F-J3AK002697; PLACE: 7/8; PUISSANCE:
11 CV; ENERGIE: DIESEL; ORIGINE: JAPON; ANNÉE du Véhicule: 2010;
KILOMETRAGE 17539;
PRIX MINIMUM DE LA VENTE AUX ENCHERES VINGT MILLE DOLLARS (USD
20.000,00) et

L'ACHETEUR AURA LA RESPONSABILITE DE DEDOUANER LE VEHICULE

Les intéressés pourront voir la voiture, en offrent la proposition d'achat dans une enveloppe cachetée à l'adresse suivante: Ambassade de la République Fédérative du Brésil, AV Amilcar Cabral, aux Tourres-Jumelles, face à Radiation-blue aux 3^e étage Tel 06 896 95 50

NB: Le délai d'ouverture des enveloppes est fixé au mardi 26 octobre 2021

AFRIQUE DE L'OUEST

Sommet quadripartite sur la sécurité

Lomé, la capitale du Togo, a abrité un sommet quadripartite sur la sécurité sous-régionale, en présence du président turc, Tayyip Erdoğan, et de ses homologues togolais Faure Gnassingbé, burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, et libérien George Weah. Le Conseil de sécurité de l'ONU se rendra au Mali, au Niger, ce week-end, alors que les autorités maliennes de transition ont ouvert des négociations avec certains groupes terroristes.

Au centre des discussions, la situation politique et sécuritaire dans la sous-région ouest-africaine et dans le Sahel. De nouvelles pistes de solutions ont été proposées. Il a été convenu la mise en place d'un partenariat stratégique turco-africain, en vue d'apporter des solutions aux menaces sécuritaires régionales et inter-régionales.

Visite du Conseil de sécurité au Mali et au Niger

Le Conseil de sécurité de l'ONU sera ce week-end au Sahel, en visite au Mali et au Niger, pour pousser Bamako à revenir à un pouvoir civil après deux coups d'Etat militaires en neuf mois (août 2020 et mai 2021), dans une région marquée par une forte poussée djihadiste. « La région du Sahel est exposée

à tous les défis. C'est là que sont les enjeux de la lutte contre le terrorisme, de la problématique humanitaire, de l'impact du changement climatique, de la bonne gouvernance », a déclaré l'ambassadeur du Niger auprès des Nations unies, Abdou Abarry. « La situation au Sahel demeure très fragile. La stabilisation du Mali nécessite de discuter de la façon de soutenir les efforts des pays du G5 Sahel pour assurer leur sécurité », a souligné l'ambassadeur de France, Nicolas de Rivière.

Pour le Conseil de sécurité, aller dans un pays dirigé par un militaire ne signifie pas « cautionner les coups d'Etat au Mali ». Ses diplomates vont dans la région pour « soutenir les organisations régionales comme la Cédéao,

insister sur le respect des délais électoraux et, si ce n'est pas possible, avoir au moins un calendrier réaliste », a précisé l'un d'eux. La Cédéao a imposé des élections au Mali le 27 février 2022, mais le pouvoir estime qu'un report de quelques semaines ou mois n'est pas à exclure, l'important étant leur crédibilité.

Les autorités de transition initient des discussions avec des groupes terroristes

Le gouvernement de transition malien a mandaté le Haut conseil islamique pour ouvrir des discussions avec le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans d'Iyad Ag Ghaly, et avec la katiba Macina d'Amadou Kouffa, deux groupes terroristes liés

à al-Qaïda. Les autorités de transition ont déjà exprimé leur volonté d'ouvrir de telles négociations, pour trouver un compromis entre les Maliens et mettre fin aux violences qui secouent le pays depuis 2013. Depuis quelques années, l'arrivée de nouveaux acteurs, notamment l'Etat Islamique au Grand Sahara a contribué à augmenter le nombre d'attaques contre les civils et les militaires dans le Sahel. Cette initiative n'est pas nouvelle, elle était déjà au centre des discussions au Mali depuis que la réponse militaire à la crise sécuritaire s'est avérée inefficace.

« C'est une demande populaire, il ne s'agit pas de tergiverser. L'écrasante majorité de la population malienne l'a exprimée avant même la transition », a déclaré le

ministre malien des Affaires religieuses et du Culte, Mamadou Koné. Si cette solution peut apporter des résultats rapides concrètes, elle peut envenimer les relations entre Bamako et ses partenaires occidentaux, notamment la France. En juin dernier, le président français, Emmanuel Macron, déclarait : « On ne peut pas mener des opérations conjointes avec un pouvoir qui discute avec des groupes qui, à côté, tirent sur nos enfants ». A cela s'ajoutent des joutes verbales de ces dernières semaines concernant un rapprochement entre Bamako et Moscou et plus précisément le groupe Wagner, une sécurité militaire privée, une initiative qui s'inscrit dans un changement de paradigme.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Un cessez-le-feu en manque de substance

Une semaine après l'annonce du président centrafricain d'un cessez-le-feu unilatéral de ses soldats ainsi que leurs alliés russes et rwandais dans leur guerre contre les rebelles, experts et opposition estiment que cette trêve n'est pas viable.

Le pays a été le théâtre de nombreux conflits depuis son indépendance, la dernière guerre civile entamée en 2013 persistant, même si elle a considérablement baissé d'intensité depuis trois ans. Or, treize accords de paix depuis 2007 et plusieurs annonces de cessez-le-feu n'ont jamais tenu.

Il y a dix mois encore, les deux tiers du territoire étaient contrôlés par des groupes armés, dont les principaux ont lancé une offensive en décembre 2020 pour renverser le président Faustin-Archange Touadéra qui briguaient un deuxième mandat présidentiel.

Il a été réélu et a appelé à la rescousse Moscou et Kigali qui ont massivement dépêché des paramilitaires russes - des « mercenaires » de la société privée Wagner selon l'ONU - et des soldats d'élite rwandais. Ces forces ont reconquis la grande majorité du pays et repoussé les rebelles dans la brousse, d'où ils multiplient

les actions de guérilla.

Exclus du dialogue

Le 15 octobre, le président Touadéra a justifié son cessez-le-feu unilatéral par la nécessité de favoriser l'ouverture d'un dialogue républicain, promis juste après sa réélection mais qui n'a toujours pas vu le jour et pour lequel aucune date n'est annoncée. Dans son allocution, il se félicitait que la Coalition des patriotes pour le changement (CPC), l'alliance rebelle, ait également « signé l'engagement de cesser toute action armée ». Or, il excluait en même temps les groupes armés du futur dialogue républicain.

C'est ce qui rend le cessez-le-feu illusoire pour les experts : l'exclusion de la rébellion qui a pourtant officiellement accepté le cessez-le-feu.

« Notre objectif est de nous débarrasser de la rébellion, on ne dialogue pas avec ceux qui prennent les armes », tranche Albert Yalo-

ké Mokpeme, porte-parole de la présidence.

« Si les groupes armés déposent les armes, c'est une contradiction que de les maintenir en dehors du dialogue politique », rétorque le député de l'opposition Martin Ziguélé, ancien Premier ministre. « Nous verrons ce que le gouvernement proposera mais refuser qu'ils entrent, c'est prendre le risque de tout remettre en cause », explique-t-il.

Gagner du temps

« On fait la paix avec ses ennemis, pas avec ses amis », renchérit Roland Marchal, du Centre de recherches internationales (Ceri) de Sciences Po Paris, pour qui la trêve ne tiendra pas si la réconciliation n'intègre pas les groupes armés.

Même analyse pour Thierry Vircoulon, de l'Institut français des relations internationales : le cessez-le-feu « est fait pour se donner le bon rôle aux yeux des partenaires

internationaux », un mois après un sommet à Luanda où les voisins d'Afrique centrale, l'Union africaine et l'ONU ont imposé l'idée d'un cessez-le-feu pour enfin lancer un dialogue « inclusif ». Les rebelles ne disent pas autre chose : « La vraie condition pour que le cessez-le-feu fonctionne c'est que le président s'engage à un dialogue inclusif », prévient Serge Bozanga, porte-parole de la CPC, en ajoutant : « Touadéra cherche juste à gagner du temps et à se renforcer militairement ».

Capacité de nuisances

Tout dépendra aussi sur le terrain des centaines de paramilitaires russes qui mènent la contre-offensive au côté d'une armée très démunie et mal formée. Ils sont accusés par la France et l'ONU de commettre de possibles crimes de guerre et de se rémunérer par de juteux contrats miniers et des prédatations.

S'ils ont vécu une débandade,

les rebelles conservent aussi des capacités de nuisance non négligeables mais ont dû changer de tactique. Eux qui régnaient sur la majorité du territoire il y a dix mois, mènent désormais des actions de guérilla : attaques furtives et mines improvisées. « Les rebelles se dispersent facilement et ont le temps de se réorganiser », estime Roland Marchal. Ils vont continuer à opérer dans quelques territoires et à tuer des civils, redoute Lewis Mudge, de l'ONG Human Rights Watch. D'autant que la saison sèche, à venir en novembre, est traditionnellement propice aux actions militaires.

Bien que les groupes armés ne représentent plus une menace pour le pouvoir, grâce à la présence de 12 000 Casques bleus mais surtout de centaines de combattants russes, « les rebelles peuvent épuiser le régime financièrement », conclut Roland Marchal.

D'après AFP

FORUM SUR LA VACCINATION ET L'ÉRADICATION DE LA POLIO

Félix Tshisekedi satisfait des progrès réalisés

Donnant le coup d'envoi du deuxième Forum national en faveur de la vaccination et de l'éradication de la polio en République démocratique du Congo (RDC), le 21 octobre à Kinshasa, le chef de l'Etat s'est engagé à assurer, au cours des deux prochaines années, la couverture vaccinale de trois quarts d'enfants congolais et d'éradiquer la polio dans le pays.

Satisfait des résultats réalisés dans la vaccination des enfants et dans les efforts d'éradication de la polio, le président de la République a souligné que l'objectif reste de protéger au maximum possible, par la vaccination, les enfants des effets délétères des maladies évitables.

« Je suis heureux de vous annoncer que nos efforts conjugués ont commencé à produire des résultats concrets. En effet, alors que seulement 1/3 des enfants étaient complètement vaccinés lors de notre rencontre en 2019, aujourd'hui ce sont plus de la moitié des enfants congolais qui reçoivent l'ensemble de vaccin prévu dans notre calendrier vaccinal », a affirmé Félix Tshisekedi.

En seulement deux ans, a-t-il poursuivi, le pays a parcouru la moitié du chemin qu'il s'était fixé. Ces résultats jamais atteints auparavant pour la vaccination sont, a-t-il noté, la résultante de l'engagement de tous et du travail acharné des équipes de terrain. Le chef de l'Etat a souligné qu'il est autant plus significatif de l'avoir engrangé alors même que le pays faisait héroïquement face à d'autres défis d'urgence de santé, notamment les épidémies de la maladie à virus Ebola, de poliomyélite, de choléra ou encore de rougeole. Au nom de tous les enfants congolais et du sien propre, il a remercié tout le monde pour cette abnégation.

« Mais notre engagement renouvelé reposant sur notre amour pour nos enfants parviendra à bout comme d'habitude, lorsque nous y arriverons. Ces résultats placeront la RDC en position de leadership pour la région dans le



Une vue des personnalités ayant pris part au lancement du 2e forum sur la vaccination et l'éradication de la polio

domaine de la vaccination, encore une fois, unissons nos forces pour nos enfants», a indiqué le chef de l'Etat.

Félix Tshisekedi a, en outre, invité les Congolais ainsi que les partenaires à intensifier les efforts pour encore plus de résultats, pour compléter le travail de vaccination de tous les enfants qui servira, par ailleurs, de preuve que la couverture sanitaire universelle est réalisable dans ce pays, et arriver à atteindre les résultats concrets en rapport avec les engagements pris dans la lutte contre la poliomyélite. Il a cité, entre autres, la mise en œuvre du plan Mashako pour la relance de la vaccination de routine dans toutes les provinces, l'achat de vaccin par le gouvernement et la contribution directe des gouvernements provinciaux aux dépenses liées aux activités et au suivi de la vaccination.

L'Unicef salue les efforts de la Présidence dans la vaccination

Pour sa part, la directrice régionale adjointe de l'Afrique de l'ouest et du centre du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le Dr Félicité Tchibindat, a eu des mots justes pour saluer le leadership et l'engagement de la présidence de la République et du gouvernement dans la lutte contre les maladies évitables par la vaccination et l'éradication de la polio. Pour elle, cet engagement montre une volonté de tenir et de respecter l'engagement pris par les chefs d'Etat africains en faveur de la vaccination à Addis Abeba, en action concrète pour le suivi et le développement des enfants congolais.

Tout en indiquant que l'organisation du deuxième Forum sous le leadership du président de la République est un message fort, une forme d'acte fondateur qui fera de la vaccination une prio-

rité dans les actions gouvernementales, le Dr Tchibindat, par la même occasion, a souligné que son organisation et l'ensemble des partenaires sont venus renouveler la déclaration de Kinshasa en espérant qu'au sortir de ce deuxième forum, des solutions appropriées et durables soient trouvées pour notamment réaffirmer le leadership, la gouvernance et la responsabilité redditionnelle de l'ensemble des acteurs politico-administratifs, parlementaires, techniques, religieux, traditionnels, communautaires ainsi que la société civile. Ce forum, a-t-elle renchéri, est aussi en droite ligne de la vision de l'Unicef pour la réalisation de l'agenda 2030 pour un développement durable.

Dr Tchibindat a reconnu qu'il y a eu des progrès importants non seulement en terme de financement mais aussi de couverture vaccinale en RDC. Elle a également fait savoir que l'Unicef en-

tend poursuivre le plaidoyer en faveur d'une ligne budgétaire garantie à long terme pour le financement de la vaccination dans le budget national et la mise en place des mécanismes nécessaires pour le décaissement rapide des fonds au niveau décentralisé.

Rappelons que ce deuxième forum organisé par le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, sous le haut patronage du président de la République, a connu bien d'autres interventions des différents partenaires du gouvernement de la RDC, notamment de la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti; du Dr Christopher Élias de « Bill et Melinda Gates Foundation » ; du gouverneur de district 9150 de Rotary club international, Innocent Nkongo Budina Nzau; du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka.

Blandine Lusimana

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les nouveaux animateurs de la Céni investis

Par une ordonnance présidentielle lue le 22 octobre sur les antennes de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC), le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a investi les douze membres du bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Le bureau de la Céni est présidé par Denis Kadima, expert électoral désigné par six des huit confessions religieuses. Il remplace à ce poste Corneille Naanga. Il sera assisté par Ilanga Lembo Bienvenu en qualité de premier vice-président tandis que le poste de rapporteur sera assumé par Patricia Nseyu Mulela avec pour adjoint Paul Muhindo Mulember. Le poste de questeur adjoint a été confié à Sylvie Biremana. L'on attend à ce que les trois postes réservés aux délégués de l'opposition soient rapidement comblés pour que le bureau de la Céni affiche complet. Bien avant la publication de l'ordonnance susdite, le président de la République a, au cours d'un court message radiotélévisé diffusé dans la soirée, fait part à l'opinion nationale de sa décision de signer l'ordonnance désignant les membres du

nouveau bureau de la Céni dont les candidatures ont été récemment entérinées par l'Assemblée nationale. Le chef de l'Etat les a exhortés vivement à « œuvrer pour la tenue des élections libres, démocratiques et transparentes dans les délais constitutionnels ».

Ceci n'est, en somme, que la conséquence de la régularité observée, cette année, dans le processus de désignation des membres de la Centrale électorale. Nonobstant le manque de consensus, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo s'est néanmoins réjoui qu'une majorité claire se soit finalement dégagée au profit d'un candidat à la présidence de l'institution électorale, conformément aux prescrits de la Charte régissant la plate-forme des confessions religieuses. « Non seulement que l'entérinement des membres

du bureau de la Céni a été régulièrement inscrit à l'ordre du jour de la plénière de l'Assemblée nationale, mais aussi, douze procès-verbaux sur les quinze attendus ont bien été reçus, examinés, entérinés par la chambre basse », a-t-il fait remarquer, agréant ainsi les conditions de validité de la plénière ayant consacré l'entérinement des nouveaux animateurs de la Céni. A contrario, le processus de désignation du candidat président de la Céni, en 2020, était entaché de nombreuses irrégularités, a fait savoir le garant de la nation qui a aussitôt égrené les raisons pour lesquelles il s'était opposé, à l'époque, à son investiture. Il s'agissait, entre autres, de la non inscription à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale de l'entérinement des membres de la Céni et la transmission à son

autorité d'un seul procès-verbal de désignation de son président sans sous-bassement alors que le bureau de cette institution citoyenne devait compter treize membres.

Outre le fait que le président et le vice-président de la plateforme des confessions religieuses n'aient pas sanctionné ledit procès-verbal de désignation par leurs signatures respectives, deux des représentants de cette structure, supposés avoir soutenu le candidat président désigné en 2021, ont été désavoués par leur hiérarchie. Ce qui, dans l'entendement du chef de l'Etat, aura véritablement biaisé le processus de désignation des animateurs de la Céni. En apportant son quitus au processus de désignation des membres de la Céni enclenché cette année, le président Félix Tshisekedi a formulé le vœu de voir les trois délégués

de l'opposition, dont les postes sont restés vacants, être bientôt désignés pour rejoindre la nouvelle équipe. Il a assuré que ces derniers ont toute leur place dans le processus électoral qui concerne tous les Congolais et Congolaises. Il a, par ailleurs, invité les organisations nationales ainsi que la communauté internationale, à travers leurs missions d'observation, à les accompagner afin de garantir la tenue des élections crédibles en 2023.

Enfin, un responsable du suivi du bon déroulement du processus électoral auprès du chef de l'Etat sera incessamment désigné, a révélé le premier des Congolais, avant d'appeler à la mobilisation tous azimuts de la population en vue d'assurer la pleine réussite des échéances électorales de 2023.

Atain Diasso



PROJET LISUNGI | Système de Filets Sociaux



PLANNING DE PAIEMENT DES ALLOCATIONS ZONE AFD

3^e TRIMESTRE 2021

Arrondissement : LOANDJILI

Dates	Quartiers	Site de paiement BPC	Horaires
25-28/10/2021	BISSONGO - ECOLE RAYMOND MOUNTOU TCHIBATI - MARCHÉ MBOTA - MBOTA CARLOS NKOUIKOU - MONGO-KAMBA MOVIS	BPC Agence Fond Tié-Tié	09h-14h
25-28/10/2021	ECOLE 15 AOUT 1960 - TCHINIAMBI II MARCHÉ DU P. CEG MOE POATY - LOANDJILI COMMUNE TCHINIAMBI I - MBOTA ECOLE 8 FEVRIER 1960	BPC Agence Grand Marché	09h-14h

29/10/2021 LES RETARDATAIRES

Arrondissement : MADIBOU

Dates	Quartiers	Site de paiement BPC	Horaires
25-28/10/2021	MADIBOU (De A à L) - MADIBOU (De M à Y) - MASSISSIA - MAFOUTA	BPC Agence Bacongo	09h-14h
25-28/10/2021	MOUSSOSSO - POTO-POTO DJOUE (SANGOLO) - KIBINA - KOMBE - MANSIMOU - TSANGAMANIMAYANGA - MBOUONO	BPC Agence Siège	09h-14h

29/10/2021 LES RETARDATAIRES

Arrondissement : DJIRI

Dates	Quartiers	Site de paiement BPC	Horaires
25-26/10/2021	ITATOLO - MAKABANDILOU - MATARI - NKOMBO - IMPOH MANIANGA - JACQUES OPANGAULT	BPC Agence Fond Tié-Tié	09h-14h

27/10/2021 LES RETARDATAIRES

Arrondissement : MFILOU

Dates	Quartiers	Site de paiement BPC	Horaires
25-28/10/2021	MASSINA (De A à N) - MASSINA (De O à Y) ITSALI (De A à M) - KAHOUNGA - ITSALI (De N à Z) MPIERE MPIERE - NGAMBIO - CASE BARNIER	BPC Agence Aéroport	09h-14h
25-28/10/2021	MBOUALA (De A à M) - MBOUALA (De N à Z) - INDZOULI - KIELE THENARD - CITE DES 17 NDZOKO MBIMI - MBOUENDE - MOUTABALA	BPC Agence Poto-poto	09h-14h

29/10/2021 LES RETARDATAIRES

**NB: Ce paiement ne concerne que les anciens ménages bénéficiaires Lisungi.
Pas les ménages COVID**



NÉCROLOGIE



Les familles Boumpoutou, Fila, Vouka, Mambou et la grande famille Kouimba ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, époux, frère, oncle et grand-père, Basile Boumpoutou, survenu le jeudi 14 octobre 2021, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°973, rue Sounda (croisement avenue des 16^e), au Plateau des 15 ans, à Brazzaville.

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

Mardi 26 octobre 2021

- 10h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 12h00 : départ pour le village Ntoula.
- 16h00 : retour et fin de cérémonie.



Le secrétaire général de la Société de participation et de prestations de services du Congo (Soppresco-Sarl) a la profonde douleur d'annoncer aux partenaires, amis et connaissances, le décès de Thomas Mbassi-Nkouka, directeur général, associé de la Soppresco, survenu le mercredi 20 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°33, rue Maléla Bombé, à Diata-Château d'eau (vers le domicile du général Mokoko).

La direction générale et les agents de la Soppresco présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille de l'illustre disparu.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

**Le secrétaire général
R.S. Yvon Boueta.**



CONGO TELECOM INAUGURE SES AGENCES COMMERCIALES A POINTE-NOIRE ET BRAZZAVILLE

Congo Telecom a procédé à l'inauguration officielle de ses agences commerciales de Pointe-Noire et Ouenzé à Brazzaville, respectivement le mercredi 13 et le vendredi 15 octobre 2021, sous le patronage du Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO, en présence de son Directeur Général, Yves CASTANOU, du Conseiller en TIC du président de la République, des membres du Conseil d'Administration de Congo Telecom et des autorités civiles et militaires de ces différentes localités.

À Pointe-Noire, la cérémonie s'est déroulée en présence du préfet du Kouilou, Paul Adam Dibouilou, du commandant de la zone de défense n°1, le Général de brigade Jean Olessongo-Ondaye, du maire de l'arrondissement n°1, Pierre Joachim Gomakick et des membres du Conseil d'Administration de l'entreprise. La nouvelle agence de Congo Telecom à Pointe-Noire est un bâtiment R+2 d'une superficie de 382,6m² par étage, dont la distribution des espaces a été réfléchi pour un



accueil-clientèle optimal et de meilleures conditions de travail pour le personnel.

Le nouveau bâtiment, moderne est une rénovation de l'ancien siège de la Direction de la Zone Atlantique DZA.

L'AGENCE DE OUENZE FAIT PEAU NEUVE

À Brazzaville, plus précisément dans l'arrondissement 5 Ouenzé, la nouvelle agence commerciale de Congo Telecom, située sur l'avenue des 3 martyrs, à proximité du rond-point Koulounda, s'étend sur une superficie de 200 m².

Ce bâtiment, complètement équipé, a une capacité de réception du public de 30 personnes avec deux (2) caisses de banques pour les transactions financières, dix (10) comptoirs, deux (2) blocs sanitaires, le bureau du chef d'agence et une salle de réunion.

Il s'agit pour le Directeur Général, Yves CASTANOU, « d'améliorer les conditions de travail et de vie des salariés, la qualité de l'accueil client ainsi que la performance collective de l'entreprise ».

Les différents travaux initiés à Brazzaville et à Pointe-Noire depuis sa

prise de fonction, intègrent parfaitement les objectifs du Gouvernement de faire du numérique un levier essentiel de croissance et de développement, et s'inscrivent dans le cadre du plan stratégique de Congo Telecom « TRANSFORM », qui ambitionne de faire de Congo Telecom, le premier opérateur congolais à l'horizon 2025, le numéro UN dans le secteur des télécommunications en République du Congo et un acteur majeur dans la sous-région.

UN SIÈGE COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

En marge de l'inauguration de l'agence commerciale de Ouenzé à Brazzaville, le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO a également procédé à une visite officielle du siège rénové de Congo Telecom, au centre-ville, une visite rehaussée de la présence du Ministre délégué au budget, Ludovic NGATSE.

« Soyons, tous, fiers de la renaissance de notre opérateur historique » a déclaré le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Léon Juste IBOMBO avant de féliciter le Directeur Général et l'ensemble des salariés de Congo Telecom.



APPEL À CANDIDATURES



BOURSE D'ETUDES POUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA LANGUE ALLEMANDE

Sur la base du protocole d'entente entre le Ministère de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA) et l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne, le Goethe-Institut Cameroun accorde 5 bourses d'études à des jeunes diplômé(e)s intéressé(e)s de la République du Congo pour la formation de professeur(e)s d'allemand à l'École Normale Supérieure Yaoundé au Cameroun. Le Goethe-Institut e.V. est une organisation intermédiaire du gouvernement fédéral dont les objectifs sont de promouvoir la connaissance de la langue allemande à l'étranger, de renforcer la coopération culturelle internationale et de présenter une vue d'ensemble de l'Allemagne en fournissant des informations sur la vie culturelle, sociale et politique.

La BOURSE COMPREND

- Environ 1 an de cours d'allemand au Goethe-Institut Cameroun de A2 à C1 en format en ligne ou en format blended learning (50% en cours en présentiel et 50% en travail indépendant sur la plateforme d'apprentissage correspondante), à partir de novembre 2021.
- Étude directe de l'allemand en tant que langue étrangère pendant 3 ans à l'École nationale supérieure de Yaoundé/Cameroun à partir de l'année académique 2022/2023, conduisant à une licence avec une qualification d'enseignement de l'allemand en tant que langue étrangère reconnue en République du Congo
- Examens par niveau de langue au Goethe-Institut du Cameroun
- Env. 3 ans de formation complémentaire méthodologique-didactique « Apprendre à enseigner l'allemand » au Goethe-Institut Cameroun
- Une allocation mensuelle
- Un voyage aller-retour par an de Yaoundé à son domicile en République du Congo
- Un forfait unique pour une chambre/appartement d'étudiant à Yaoundé
- Mise à disposition de manuels scolaires et de matériel/ressources de travail numériques
- Supervision par le Goethe-Institut Cameroun

CONDITIONS

- Très bon Baccalauréat A4 allemand
- Majeur et âgé de 23 ans au plus
- Connaissances de base de l'allemand comme langue étrangère (niveau A1)
- Vocation pour la profession d'enseignant
- Volonté d'assurer sa propre formation continue et de mettre en œuvre la formation continue pour les enseignants de la République du Congo
- Très bonnes compétences interculturelles et sociales
- Grande flexibilité et capacité de travailler sous pression
- Capacité de travailler de manière autonome.

CANDIDATURE

Veillez nous faire parvenir votre dossier de candidature (curriculum vitae, lettre de motivation, diplôme de fin d'études certifié, copie certifiée conforme de l'acte de naissance, autres documents) au plus tard le 31.10.2021 à l'adresse e-mail suivante: Bewerbung-Yaounde@goethe.de INRAP : en face de la grande bibliothèque universitaire

Votre lettre de motivation comportera les points/aspects suivants:

- Pourquoi voulez-vous devenir professeur d'allemand ?
- Quelles sont vos atouts en ce qui concerne la profession ?
- Quelles expériences et compétences personnelles avez-vous en rapport avec la profession d'enseignant ?
- Quels sont vos objectifs professionnels à long terme en tant que professeur d'allemand en République du Congo ?
- Pourquoi êtes-vous le/la bon(ne) candidat(e) ?

La sélection des boursiers/boursières se fera
1. après examen du dossier de candidature complet
2. sur invitation à Brazzaville : examen A1 par le Goethe-Institut.
Exemple: Matériel d'exercice - Goethe-Institut Cameroun
3. sur invitation à Brazzaville : entretien personnel avec le comité de sélection

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : HEADOFFPARTNER

Société à responsabilité limitée pluripersonnelle, au capital de 1 000 000 F CFA.

N° RCCM: CG-PNR-01-2013-B12-00841

NIU: M2013110000695143.

Ancienne adresse: 66, Rue Kinsoundi, Quartier Wharf. Pointe-Noire

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date 20 novembre 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société, à compter du 11 janvier 2021 au 111, Avenue Mbelo, Quartier OCH-Pointe-Noire.

Activités :

HEADOFFPARTNER est une société de droit congolais, spécialisée dans le conseil en Stratégie, Performance d'entreprise et Etudes environnementales.

Le métier de HEADOFFPARTNER est d'accompagner les organisations (entreprises, administrations, collectivités, associations) dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs choix stratégiques, dans l'ingénierie et l'évaluation des projets, la réalisation des études environnementales, la formation en Management, le coaching de performance managériale, la gestion de transition de carrière et la mise à disposition de personnels qualifiés.

Pour tout renseignement, contactez :

Roger MOUKENGUE
Directeur Général
Tél : 06 817 88 46

Breil KOMBO
Responsable Administratif & Financier
Tél : 06 870 21 57



Offres d'emploi

La société IBS Congo recrute des agents commerciaux.

Les profils recherchés sont les suivants :

- Commerciaux Bac + 2 ou équivalent avec une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le domaine commercial ou de la vente

Les tâches :

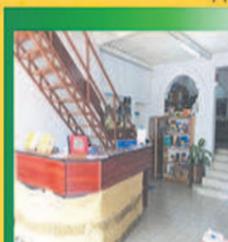
- La prospection de nouveaux clients
- La description des produits proposés par l'entreprise
- La vente des produits proposés
- La veille de marché, notamment la concurrence
- Le suivi des ventes et des performances
- Le suivi des commandes
- Le suivi et la satisfaction des clients

Pour plus d'information, veuillez contacter les numéros ci-dessous :

+242 06 507 72 72 ; +242 06 630 95 33

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (9h-18h)



MIGRATION VERS LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

Olpa et les opérateurs du secteur dressent le bilan

Tout en faisant l'état des lieux de la Télévision numérique terrestre (TNT) en République démocratique du Congo (RDC), les acteurs ont réfléchi sur ses défis et les perspectives d'avenir.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a organisé, le 21 octobre, à la salle du studio Léo du centre culturel Boboto, dans la commune de Gombe, à Kinshasa, une journée de réflexion sur la TNT. Au nombre des participants à cette activité, on a noté la présence des responsables et journalistes des médias de la capitale congolaise ayant émigré en numérique ainsi que d'autres opérateurs du secteur.

Dans son mot de bienvenue, le chercheur à l'Olpa, Djeunee Malandi, a fait savoir que cette activité répond aux multiples préoccupations du grand public depuis la migration de la télévision analogique vers la télévision numérique. Il a rappelé que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du projet de « Renforcement des capacités des médias indépendants en RDC », qui bénéficie de l'appui de la Fondation nationale pour la démocratie (NED).

De son côté, le coordonnateur national de la Commission nationale de migration vers la télévision numérique terrestre (CNM-TNT), Jean-Jacques Otshudiema, a fait l'état des lieux de la migration de la télévision analogique au numérique dans le pays. Dans cet exercice, il a énuméré les défis et les perspectives. Le coordonnateur national de la CNM-TNT a fait savoir que par

rapport à la télévision analogique terrestre à laquelle elle se substitue, la TNT permet de réduire l'occupation du spectre électromagnétique grâce à l'utilisation de modulations plus efficaces. « C'est un processus au terme duquel les signaux de la télévision analogique terrestre seront complètement éteints et remplacés par les signaux de TNT », a-t-il dit. C'est un processus, a-t-il ajouté, qui dépasse la dimension d'une mise à niveau technologique pour se transformer en choix stratégique délicat. Jean-Jacques Otshudiema a, par ailleurs, relevé, à côté de nombreux avantages de la TNT, quelques inconvénients qu'il faudrait prendre en compte. Il s'agit, selon lui, entre autres, de l'absence de manuel d'utilisation et la difficulté en ce qui concerne le réglage de l'antenne.

Défis et perspectives

Parmi les défis liés à la migration vers la TNT, le coordonnateur national de la CNM TNT a épinglé l'adaptation du cadre légal et réglementaire audiovisuel-télécoms, l'autorisation des nouveaux opérateurs de l'industrie numérique ainsi que la campagne de sensibilisation vers les acteurs du processus et la population. Il a également cité la ré-planification du spectre hertzien et la détermination du dividende numérique, l'harmonisation

du plan des fréquences avec les pays limitrophes, la sélection du matériel de pointe et l'intégration des technologies diverses ainsi que la mise à jour de l'infrastructure de diffusion du réseau TV national, etc. Dans le cadre des perspectives, il a fait savoir que la CNM/TNT relancera, par un appel d'offres, la candidature pour l'installation et l'implantation d'un réseau interconnecté national de la TNT. Le coordonnateur national de la CNM/TNT a, en outre, indiqué la poursuite de la procédure législative de la réglementation de la TNT, la poursuite de la campagne de communication et de sensibilisation de la TNT au niveau national, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle feuille de route, d'un chronogramme actualisé afin d'intégrer la numérisation des villes et localités dans les deux bandes de fréquences (UHF et VHF), en tenant compte soit de la fibre optique ou du satellite pour la transmission des signaux numériques.

Dans son intervention, le coordonnateur du Centre du monitoring des médias congolais au Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), Alex Kangu Mvengo, s'est interrogé sur la régulation des médias TNT par le CSAC. A l'en croire, pour la réalisation de ses missions, le CSAC dispose de

deux moyens de saisine à savoir les plaintes extérieures émanant des personnes lésées et l'auto-saisine des programmes diffusés en analogique ou numérique. Cette observation, a-t-il fait savoir, est sous-tendue par les textes qui organisent la profession journalistique en RDC.

Pour le coordonnateur du Centre du monitoring des médias congolais, en effet, il existe, au niveau dudit centre, des grilles des programmes d'observation relevant des manquements liés aux différents textes. Et de prévenir que le CSAC dispose désormais des outils de monitoring de grande capacité susceptibles de surveiller et d'enregistrer tout au plus trente médias dans vingt-quatre heures.

Intervenant en troisième position sur le « Cadre légal sur les médias TNT et leur contribution au processus de démocratisation en RDC », l'avocat-conseil de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), Me Jonas Ngalamulume, a assuré qu'il n'y avait pas de vide juridique dans le secteur de TNT. Il a, dans ce cadre, relevé l'existence des arrêtés ministériels n° CAB/M-CM/LMO/006/2015 du 25 avril 2015 portant procédure d'obtention d'autorisation d'exploitation de la TNT et interministériel n°002/TNT/CAB/MCM/LMO/2015 et n° CAB/VPM/PTNTIC/TLL/0002/2015

du 25 avril 2015 portant définition des acteurs du nouveau paysage audiovisuel congolais, récupération par l'Etat congolais des fréquences analogiques octroyées aux chaînes de télévision et interdiction d'importation en RDC des récepteurs analogiques. Jonas Ngalamulume, qui a également fait savoir que le pays était lié par le traité de Genève, a rappelé que la législation congolaise à venir devrait se conformer à ce traité.

L'administrateur directeur général du Réseau national de télécommunication par satellite (Renatelsat), Richard Achinda Wahilungula, tout en donnant le point de vue du diffuseur officiel, s'est, quant à lui, demandé si la « TNT était une affaire kinoise ». Il a démontré, dans son exposé, que la TNT n'était pas seulement une affaire de la ville-province de Kinshasa mais plutôt de toute la République. Richard Achinda a, par ailleurs, reconnu que c'est à Kinshasa que l'on trouve de nombreux acteurs du secteur. La capitale, a-t-il affirmé, est la tête du réseau national et, par conséquent, plus équipée. Mais, selon lui, le Renatelsat n'attend que les instructions du ministre de la Communication et Médias et du coordonnateur de la CNM-TNT pour commencer la connexion des chaînes locales en provinces.

Lucien Dianzenza

CAF-C2

V.Club laisse la qualification à Marumo Gallants

Marumo Gallants d'Afrique du Sud aura été un piège total pour V.Club qui est passé à la trappe au deuxième tour préliminaire de la 19e édition de la Coupe de la Condédération.

L'AS V.Club n'a pas pu passer le deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération (C2 africaine), sortie par la formation de Marumo Gallants d'Afrique du Sud. Après la défaite d'un but à deux à Polokwane, le club vert et noir de la capitale congolaise a laissé filer sa qualification à la dernière minute du temps additionnel, le 22 octobre, dans un stade des Martyrs aux gradins vides à cause des restrictions sanitaires. Les Dauphins noirs ont pourtant ouvert la marque à la 22e mn par Jacques Mangoba d'une frappe lourde en dehors de la surface de réparation, après un corner.

L'équipe du coach Dominique Cionci a pourtant semblé avoir la mainmise sur le jeu, avec quelques occasions de tuer le match, avant de commencer à reculer dans le dernier quart d'heure de la partie, laissant au club vainqueur de la Coupe d'Afrique du Sud le contrôle du cuir. Et l'irréparable est arrivé à la 90+3e mn alors que V.Club semblait tenir sa qualification. Sur une longue balle, déviée de la tête une première fois par son coéquipier, Sibusiso Nkosi (entré sur le terrain à la place de Ndebayithethwa Ndlondlo en seconde période) qui a battu le gardien Omossola également de la tête. L'on note ici le coaching payant de l'entraîneur Mdaka de Marumo Gallants, alors que du côté V.Club, les entrées en jeu d'Eric Kabwe (buteur de V.Club au match aller à la place de Merveille Kikasa), Héritier Tambwe (à la place d'Obed Mayamba), Ingoli (à la place de Marouf Tchakei) ont été totalement improductives. L'équipe a plutôt reculé, laissant Marumo Gallants prendre de la confiance et finir par égaliser.

En conférence de presse d'après match, le coach Dominique Cionci des Dauphins noirs de Kinshasa a exprimé sa totale déception : « On a fait le match qu'il fallait, et voilà on prend ce but à la fin, ils ont marqué le but quand il fallait et au moment qu'il fallait, il y a tout qui s'écroule, alors qu'on avait le match... La présidence (Bestine Kazadi) avait le maximum pour nous, pour les joueurs, pour tout notre public qui est fantastique... C'est désolant, ça remet tout un travail à plat... Je suis déçu, je ne trouve même pas les mots tellement la déception est grande... Vous avez vu les efforts qu'on a faits, on aurait dû peut-être mieux gérer tout ça, et ce but qui vient à la fin, qui vient de nulle part... la déception est complète... ». C'est donc un arrêt brutal de V.Club dans cette compétition africaine interclubs, une équipe qui se reconstruit après le départ du coach Florent Ibenge à la Renaissance sportive de Berkane, au Maroc, et de plusieurs autres joueurs cadres partis pour le Maghreb et surtout en Tanzanie. Avec le titre de champion du Congo 2020-2021 acquis après la décision du Tribunal arbitral du sport de Zurich, en Suisse, V.Club va ainsi retrouver le championnat national avec des ambitions de titre pour revenir en Afrique.

M.E.

BOXE AMATEUR

La RDC déclare forfait au championnat du monde en Serbie

La République démocratique du Congo (RDC) ne prendra pas part aux 21es Championnats du monde de boxe amateur à Belgrade ; la Fédération congolaise de boxe étant en butte au problème de formalités administratives et d'appui du gouvernement pour le déplacement des boxeurs.



Les Léopards se sont préparés en vain, ils n'iront plus à Belgrade...

Après trois mois de préparation afin de participer aux championnats du monde de boxe amateur à Belgrade, en Serbie, les Léopards ne s'y rendront plus. La RDC a déclaré forfait par manque de visas des athlètes. Le programme prévoyait le coup d'envoi de cette compétition masculine mondiale du noble art le 24 octobre à Belgrade. La Fédération congolaise de boxe n'a pas obtenu le soutien du gouvernement pour faire déplacer les athlètes dans la capitale serbe.

Et pourtant, apprend-on, le président de la Fédération, le général Ilunga Luyoyo, a préfinancé la préparation et les premières démarches administratives des pugilistes en payant par anticipation des hôtels à Belgrade

pour un coût global de 37 000 dollars américains. Des sources de la Fédération, seuls quatre boxeurs sur treize disposent des visas de voyage, ainsi qu'un seul entraîneur sur sept. Certains boxeurs sont venus des provinces pour se préparer à Kinshasa, en vain finalement, comme cela arrive souvent dans le domaine des sports qui n'est pas du tout dans les priorités du pays, en dehors du football.

On n'a donc pas décaissé des fonds pour permettre aux boxeurs d'effectuer ce voyage en Serbie. La délégation devait embarquer le 22 octobre, mais l'avion est parti sans les boxeurs. Des talents comme Landry Matete Kankonde alias Balo, capi-

taine des Léopards, et le vice-capitaine Pita Kabeji ne pourront pas se mesurer aux boxeurs d'autres pays présents à cette compétition, parce qu'ils seront tout simplement absents.

Le président de la Fédération et le secrétaire général Pierre Ambongi avaient lancé un message aux décideurs du pays afin de débloquent la situation, au risque de s'exposer aux sanctions de l'Association internationale de boxe amateur. La Fédération se tourne maintenant vers les championnats du monde de boxe féminine prévus en décembre, en Turquie. Le gouvernement permettra-t-il aux boxeuses congolaises d'y prendre part ? La question reste pendante.

Martin Engimo

LABORATOIRE KONTEMPO

Des rappels des XV^e et XVI^e siècles accrochent les visiteurs

Ouverte au public depuis son vernissage le 15 octobre, l'exposition «Kinzonzi : réinvestir les perspectives» est une curiosité qui intéresse diversement les visiteurs. Plusieurs sont enchantés d'y découvrir un art urbain qui les a portés à la découverte d'un univers méconnu à travers des évocations du passé remis au goût du jour.

Le public hétéroclite qui a participé au vernissage s'est laissé conduire sur l'ensemble du circuit à travers les quinze stations proposées sans pouvoir toujours suivre le rythme du guide, l'artiste Prisca Tankwey. En effet, entre surprise et découverte, chacun des visiteurs ou groupes d'amis invités, attentifs au début, ont commencé à marquer des arrêts sur des brins du parcours quelques fois intrigués, le regard curieux. Alors que d'autres discutaient, partageaient leurs impressions, certains scrutaient comme déterminés à tirer au clair l'énigme, ou décoder le message, de l'œuvre en face. Pour d'autres, c'était un plaisir de découvrir ou tout simplement de voir une installation qui semblait leur parler. Le passé a refait surface à travers certaines œuvres qui ont fait sensation auprès des visiteurs. Parmi elles, il y a notamment le cas de l'ambassadeur du Portugal, António Pereira. Emu, comme il l'a reconnu lui-même, par l'installation du Lushois Sammy Baloji, il l'a prise en photo. La vue de la « lettre d'Alfonso 1er, roi du Royaume Kongo, à son homologue Manuel 1er du Portugal concernant l'incendie de la "grande maison des idoles", du 5 octobre 1514 », ne l'a pas laissé indifférent. « J'avais vu l'original à Lisbonne », a-t-il dit au Courrier de Kinshasa, alors qu'il la regardait intensément. Enchanté de voir la copie collée sur les quatre faces du cube, pièce maîtresse de l'installation, il a

poursuivi : « Cela crée une responsabilité historique. Il faudrait maintenir cette relation d'autrefois dans les temps modernes. Cette vieille amitié doit être ravivée au XXI^e siècle ».

Interrogation et stupéfaction. La missive a retenu l'attention de plusieurs visiteurs qui, interloqués, s'interrogeaient sur les caractères de ce long courrier. Certains n'ont pas caché leur stupéfaction d'avoir sous les yeux cette antiquité évoquée dans les livres d'histoire et les manuels scolaires. Le texte a donc fait effet sur bien de personnes au point que l'une d'entre elles s'est résolue à photographier de bout en bout sa version française publiée dans le livre posé au pied du cube. Outre la copie de la lettre, cette relique, vieille de plus de six siècles, au pied du cube étaient proposées deux traductions, française et anglaise, du document complétant l'installation de sorte que le public soit en mesure d'en prendre connaissance.

L'installation -vidéo La nef des fous du Berlinois Jérôme Chazeix, présentée à l'origine sur un bateau, nous a-t-il expliqué, « est une sorte de mise en scène basée sur l'ouvrage de 1494 de Sébastien Brant ». Livre le plus lu dans le monde germanophone au XVI^e siècle, La nef des fous « décrit les humains à la recherche d'un ailleurs, essayant de partir de la terre dans l'espoir de trouver un monde nouveau ».

Impossible de passer outre cette



impressionnante installation faite de divers bouts d'étoffes dont la pièce centrale porte les initiales « GER pour Germany repris sur les voiliers en Europe pour en permettre la localisation et NAR en référence aux premières lettres de Narrenschiff, La nef des fous ». Les tissus reprennent des dessins d'époque du peintre allemand Albrecht Dürer qui illustrent le livre. L'artiste a souli-

gné son intérêt porté sur l'œuvre du Moyen-âge pour l'avoir trouvée bien « symptomatique de notre époque ». « Le bateau apparaît en tant que symbole de nos temps de crises : l'on est obligé de prendre le large pour pouvoir échapper soit à la crise climatique, soit à la crise économique, pour les migrants. J'ai trouvé fascinants les allers et venues avec notre présent

Un aperçu de l'installation La nef des fous/Adiac

», a soutenu Jérôme Chazeix. Et de renchérir : « C'est hallucinant de voir que déjà à cette époque, on parlait de quitter la terre. J'ai lu aussi pas mal de commentaires affirmant que la pollution de la terre par les humains ne remonte pas aux cent dernières années mais aux sept cents ans avant notre époque ».

Nioni Masela

SALON DU LIVRE DE GENÈVE

Le Prix Ahmadou-Kourouma 2021 récompense Blaise Ndala

Pour son troisième roman «Dans le ventre du Congo» (Seuil), Blaise Ndala de la République démocratique du Congo succède à la romancière camerounaise, Hemley Boum, auteure de «Les jours viennent et passent» (Éditions Gallimard).

La remise du 18^e Prix Ahmadou-Kourouma s'est déroulée le 22 octobre à LiceBergues, dans le cadre du salon du livre en ville à Genève. Dans le pur tempo de la prose de l'auteur ivoirien Ahmadou Kourouma, Blaise Ndala évoque dans son roman la pacification des mémoires pour celles et ceux qui, de Kinshasa à Bruxelles, espèrent sans y croire que le passé puisse enfin passer un jour.

«Dans le ventre du Congo» raconte l'histoire de la princesse Tshala Nyota Moelo, qui s'affranchit des codes d'une des plus prestigieuses monarchies du Congo précolonial. Séduite par un jeune colon belge, elle finira dans le



Blaise Ndala, lauréat Prix Ahmadou-Kourouma 2021 / Crédit photo J. Mabita

dernier zoo humain de l'Europe. Nous voilà plongés au cœur du « village congolais » de l'Exposition universelle et

internationale de Bruxelles de 1958, où l'on retrouve l'œuvre coloniale dans toute son ignominie. Page après

page, à travers les péripéties de la princesse Tshala et de sa nièce qui tente de retrouver ses traces, se dévoilent la mémoire féconde de l'Afrique et un monde incapable de se réinventer.

C'est par ce récit mémoriel que le jury du Prix Ahmadou-Kourouma, né depuis 2004 de l'initiative conjointe de Jacques Chevrier, professeur émérite à la Sorbonne; de Jean-Louis Gouraud, ancien directeur de Jeune Afrique; et de Pierre-Marcel Favre, président du Salon international du livre et de la presse de Genève, a récompensé l'ouvrage du Congolais dont l'esprit d'indépendance, de lucidité et de

clairvoyance s'inscrit dans le droit-fil de l'héritage littéraire et humaniste légué par le romancier ivoirien. Outre cette reconnaissance littéraire et le rayonnement médiatique, Blaise Ndala a reçu son Prix doté d'une somme de 5 000 francs suisses.

Né en 1972 en République démocratique du Congo, Blaise Ndala a fait des études de droit en Belgique avant de s'installer au Canada en 2007. Il y a publié deux romans remarquables, J'irai danser sur la tombe de Senghor (L'Interligne, 2014, prix du livre d'Ottawa et bientôt adapté au cinéma), et Sans capote ni kalachnikov (Mémoire d'encrier, 2017).

Marie Alfred Ngoma

TOURISME ET LOISIRS

Le ministère lance son magazine d'informations

Intitulé « La lettre touristique du Congo », le trimestriel d'informations touristiques a été présenté à la presse, le 21 octobre à Brazzaville, lors d'une cérémonie solennelle présidée par le directeur de cabinet par intérim du ministère du Tourisme et des Loisirs, Freddy Lézin Makaya, en présence des partenaires.

« La Lettre touristique du Congo » est un magazine d'informations touristiques. Elle est initiée par la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga, qui est aussi directrice de publication et coordonnatrice éditoriale du trimestriel. L'équipe rédactionnelle composée de journalistes professionnels est dirigée par Sosthène Ondzambé, le rédacteur en chef.

La Lettre touristique du Congo sera imprimée tous les trois mois, en quadrichromie, sur trente pages. C'est un canal initié par le ministère de tutelle pour vulgariser ses actions et promouvoir le développement du tourisme au Congo. Dans son premier numéro, le journal affiche à la Une principale le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, qui a inscrit le tourisme comme l'un des secteurs stratégiques pour renforcer la diversification de l'économie nationale.

« Ce magazine est l'idée de



madame la ministre du Tourisme et des Loisirs. C'est un canal par lequel elle entend communiquer davantage sur les actions qui se mènent au sein du département dont elle a la charge. Il vise aussi à promouvoir les acteurs économiques qui accompagnent le gouvernement dans la réalisation des activités touristiques et des loisirs. Notre objectif est de rendre plus lisible le projet de société du président de la République, « Ensemble, poursuivons la marche », a indiqué Freddy Lézin Makaya.

Dans ses colonnes, le magazine présente quelques activités réalisées par le ministère du Tourisme et des Loisirs. Sur dix-sept pages, il présente de nombreux sites touristiques que regorge le Congo, dont une vingtaine à Brazzaville. En ce qui concerne l'hinterland, le magazine présente une kyrielle de sites touristiques dont les emblématiques sont essentiellement des réserves animales.

Il s'agit, entre autres, des parcs nationaux de Conkouati-Ndoulou à Madingo-Kayes, dans le Kouilou ; Ntokou-Pinkounda situé entre les districts de Ntokou et Pikounda ; Nouabalé-Ndoki à cheval entre le département de la Sangha et celui de la Likouala au nord du Congo.

A ces aires protégées, s'ajoutent l'historique parc national d'Odzala Kokoua et le sanctuaire de gorilles de Lossi, localisés à Mbomo, dans le département de la Cuvette ouest.

En page 4, le magazine présente les sept missions dévolues au ministère du Tourisme et des Loisirs. Celles-ci concernent, entre autres, l'élaboration et l'application de la réglementation relative aux professions et activités touristiques et hôtelières ; la formulation des stratégies ; l'adoption des mesures et des actions de promotion du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs ; le développement de l'écotourisme.

Firmin Oyé

MUSIQUE

« Prophète », le nouveau single des Sozzy Mapassa

Après une année d'absence sur le marché du disque, Grâce et Gloire Balossa, plus connus sous le pseudonyme des Sozzy Mapassa, viennent de mettre sur le marché du disque un single intitulé « Prophète ».

Le single est l'un des morceaux du prochain album de onze titres de Grâce et Gloire Balossa, intitulé « Immense », dans lequel ils ont essayé de mélanger plusieurs sonorités musicales. Véritable Afro pop, la chanson « Prophète » est une interpellation faite par les Sozzy Mapassa à la société suite au comportement néfaste des faux prophètes dans tous les sens. Cette chanson est disponible déjà sur YouTube, Amazon, bref sur toutes les plateformes légales de téléchargement. Elle est accompagnée d'un clip tourné avec quelques acteurs de cinéma du Congo Brazzaville.

« Nous sommes à deux dans ce titre et sommes aussi à l'origine de l'instrumental. Nous invitons le public congolais à la curiosité afin de découvrir les nouveaux artistes qui viennent avec un nouveau vent, avec les nouveaux thèmes dans le but de propulser la musique congolaise. Car notre vision c'est de représenter le pays au maximum et surtout de changer le regard négatif que les gens ont des artistes », ont déclaré les artistes jumeaux. Les Sozzy Mapassa sont à leur troisième clip. Le premier était

« Faut pas faire semblant », le deuxième, « Les gens ». Dans ce titre, ils ont rendu hommage à l'artiste Master Mwana Congo qui a fait les beaux temps de la musique congolaise dans les années 1980 et que les jeunes semblent oublier. Et le troisième c'est l'actuelle chanson, « Prophète ». « Nous faisons de la pop musique, une musique ouverte avec des sonorités africaines comme le soukous. Nous faisons de la pop musique parce qu'à la base nous sommes des rappeurs. Mais nous avons aussi la capacité d'adaptation de faire d'autres musiques », ont-ils expliqué.

Quant à la promotion du single « Prophète », Grâce et Gloire Balossa dits les Sozzy Mapassa comptent faire le tour du pays en se produisant en show cases.

Que dire des Sozzy Mapassa ?

Nés dans la banlieue sud de Brazzaville, le 1er juillet 1996, les Sozzy Mapassa sont un duo de frères jumeaux congolais, auteurs compositeurs, interprètes, beatmakers et designers. Les mélomanes les assimilent aux P-Square congolais à l'instar des artistes jumeaux nigériens P-Square. Si



les stars nigériennes Paul et Peter sont appelés P-Square, les jumeaux congolais Grâce et Gloire sont appelés G-Square. Ce n'est qu'après qu'ils ont pris officiellement le pseudonyme de Sozzy Mapassa. A la base rappeurs, bien qu'influencés par la rumba congolaise en grande partie et le soukous, les Sozzy Mapassa sont avant tout des grands auditeurs de musique dans toute sa diversité puisqu'ils seront étudiants en parcours Arts. Ils ne se fixent aucune limite et n'ont aucune frontière. Avec une forte capacité d'adaptation dans plusieurs styles musicaux, les deux frères se laissent transporter par l'inspiration, les mélodies ou les beats qui sont souvent créés par eux-mêmes. Après un long moment d'absence sur la scène, le duo a refait surface en 2020 avec l'annonce d'un projet EP qui sera finalement repoussé suite aux plans covid. Déterminés, les Sozzy Mapassa, non seulement s'apprentent à finaliser leur EP qui s'appellera « Immense », mais viennent de mettre sur le marché du disque le single « Prophète », une chanson de l'EP « Immense ». Ce duo promet de l'immensité en 2022.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Michel Rapha et le Ballet théâtre Lemba célèbrent les 40 ans de carrière

L'événement a été célébré récemment au conservatoire de Bobigny en France à travers des spectacles de musique, ballet, théâtre, contes et danse organisés par l'association Kabou et le conservatoire Jean Wiener de Bobigny. Licône de la musique traditionnelle congolaise, Michel Rapha, et le Ballet Théâtre Lemba étaient accompagnés par plusieurs autres artistes congolais et africains.

40 ans de carrière, 40 ans de péripéties, 40 ans d'expérience, cela se fête mais pas seuls. Michel Rapha et le Ballet théâtre Lemba, l'association Kabou et le conservatoire Jean Wiener de Bobigny, qui a organisé l'événement, ont associé d'autres artistes à la fête de la musique africaine comme Jackson Babingui, le Groupe Elima de Me Nono, Dr Makoko, le conteur Gabriel Kinsa, Abel Dibassa, Shama, Cœurs gentils théâtre et danse...

Né au Congo-Brazzaville, Michel Rapha, de son vrai nom Louzala, est le responsable du Ballet théâtre Lemba qu'il créa le 18 juin 1974 à Paris, avec d'autres jeunes Congolais dont Prosper Nkouri et Pierre Mata, trois ans après son arrivée en France pour une formation. Cela, «pour se rappeler de son pays le Congo-Brazzaville». Passionné de musique et attaché à ses origines, Michel Rapha a opté pour la musique traditionnelle de son pays, une musique qu'il n'a cessé de chérir et de défendre au niveau international. Ce choix s'explique par son désir de valoriser et promouvoir le patrimoine culturel congolais mais aussi africain.

L'artiste a expliqué : « J'ai fait le choix de la musique traditionnelle parce que j'estimais qu'en France, les gens s'y connaissent déjà en musique moderne. Il fallait revaloriser notre patrimoine culturel, le promouvoir car pendant longtemps, on a écrit des livres qui disaient qu'on était un peuple sans culture. Quand nous sommes arrivés en France, on s'est dit



que malgré ce hold-up colonial, il fallait montrer qu'on existe. Notre rôle à nous c'est de montrer le visage réel de l'Afrique et non les clichés qu'on nous a toujours montrés, selon lesquels en Afrique les gens dorment et grandissent dans les arbres».

Bien que noble, ce choix s'est avéré difficile au départ, a confié Michel Rapha qui, malgré tout, a su jouer la carte de la persévérance : «C'était très difficile au départ. Les gens ne nous suivaient pas parce que qu'ils estimaient que c'était de la musique pour les vieux. Il n'y avait que les Occidentaux qui venaient nous voir même qu'on a commencé à faire des chansons, à les enregistrer et à faire des opus. Il y a beaucoup d'enseignements

dans nos chansons. Nous devons valoriser notre patrimoine culturel. Le Japon, par exemple, est un pays moderne, mais les Japonais n'ont pas oublié leur tradition. C'est dire que tradition et modernisme peuvent aller ensemble», a laissé entendre l'artiste.

Cette persévérance s'est avérée fructueuse avec une renommée internationale, des tournées dans plusieurs pays du monde, des prestations dans des grands événements culturels et des grands souvenirs évoqués par l'artiste,

comme sa rencontre avec le feu président du Burkina Faso, Thomas Sankara, qu'il a accompagné à Chicago avec son ballet. Michel Rapha se souvient : «Dans le vol pour Chicago, il est venu s'asseoir à côté de moi et nous avons concocté le programme du spectacle ensemble. Je discutais souvent avec lui. C'était un homme simple, un visionnaire».

Il y a aussi la surprise dans un vol de l'ancien Air Afrique avec la projection, au journal de Télé Congo, de sa prestation lors de la célébration des 20 ans de la Révolution du Congo et l'invitation de l'ancien président tchadien, Hissène Habré, lors de son séjour au Tchad dans le cadre de la coopération avec le Congo. « Partout où je suis passé, je n'ai fait qu'apprendre. C'est vrai que l'art unie les peuples », a lancé l'artiste. Ses inspirations, Michel Rapha les puise du Congo, son pays, et les chante en kongo, sa langue maternelle avec des instruments traditionnels comme le Ngoma (tamtam) et le Ngogui. « Je chante en langue Kongo parce je suis plus à l'aise dans ma culture d'origine, ma culture natale. Sans le Congo, je ne devrais pas exister. C'est pourquoi dans mes œuvres je dis toujours : »Michel Rapha et le Ballet-théâtre Lemba, musique et chants du Congo», parce que le Congo est

un grand pays. Il y a beaucoup de choses à dire et à montrer sur ce pays. On n'a pas encore fini de le faire et tant que l'artiste vit il n'est pas en fin d'inspiration », a-t-il souligné.

Cette passion pour la musique traditionnelle qui n'a jamais quitté Michel Rapha, malgré de nombreuses années passées en France où il réside toujours, remonte à sa jeunesse avec la création des semaines culturelles, de la direction générale des Affaires culturelles, du Centre d'études, de formation et de recherche en arts dramatiques, du scoutisme... Très jeune, Michel Rapha est encadreur et a occupé le poste de commissaire politique à la Culture avant son voyage en France. L'artiste se consacre depuis des années à l'encadrement des jeunes. Aussi a-t-il exhorté la jeune génération à ne pas être influencée par la culture des autres : « On a tendance à valoriser ce qui ce passe ailleurs et on oublie ce que nous sommes. Je rappelle aux jeunes qu'avant d'être ici, ils sont d'abord ce qu'ils sont. Ils doivent garder leur identité et croire en leur passion ».

Par ailleurs, Michel Rapha a invité les autorités du pays à mettre en place des structures et des mécanismes d'encadrement des jeunes pour qu'ils gardent et valorisent leur culture.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Le groupe musical autochtone Ndima en tournée en France

La France accueille à nouveau les musiciens du groupe de chants et danses réunissant les artistes autochtones Aka, sous la direction de l'ethnologue congolais Sorel Eta.



Après les restrictions dictées par les contraintes sanitaires, l'époque est à la résurrection de ce qui, musicalement, avait contraint le groupe de musique autochtone Ndima à ne pas sortir du village Kombola, dans la Likouala, à l'extrême nord du Congo. Pour sa première tournée, une programmation permettra à Angélique Manongo, Émile Koule, Nadège Ndzabole, Gaston Motambo, Mi-

chel Kossi et à leur manager, Sorel Eta, de contribuer à la valorisation de leur culture avec des thèmes en filigrane, les notions de survie dans la forêt, la navigation forestière, les grandes techniques de chasse, la pharmacopée, ou l'ethnobotanique. À travers un répertoire diversifié, lors de cette rencontre entre l'univers musical et la nature, les musiciens du groupe Ndima entendent

donner un aperçu représentatif de leur musique, sinon de leurs traditions de « Moaka na ndima » ou l'Homme et la forêt. Ce voyage dans les profondeurs de la forêt équatoriale invitera les spectateurs à effectuer une plongée dans l'histoire à la découverte des peuples autochtones Aka du Congo et de leur patrimoine musical, de nos jours menacé de disparition.

Marie-Alfred Ngoma

ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Roux Alain Fernand Augustin, je désire être désormais appelé Roux-Mary Alain Fernand Augustin.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

SUPPRESSION ET ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Likibi Mouko Jod Brechnel, je désire être désormais appelé Bossa Likibi Jod Brechnel.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

PAPN

La Communauté portuaire édifée sur la Bourse de sous-traitance

Lors de la rencontre avec la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) élargie à l'ensemble de la communauté portuaire, le 22 octobre, la ministre en charge des Petites et moyennes entreprises, Jacqueline Lydia Mikolo, a évoqué les enjeux de la Bourse de sous-traitance et de partenariat d'entreprises qui fait partie des réformes engagées dans le secteur.

« La Bourse de sous-traitance et de partenariat d'entreprises que nous souhaitons très vite opérationnaliser aura, entre autres, missions de mettre à niveau les entreprises en vue de l'amélioration du contenu local, contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notamment les sous-traitances, promouvoir les accords de partenariat... », a expliqué la ministre des Petites et moyennes entreprises, du Secteur informel et de l'Artisanat.

A dire vrai, le décret portant organisation de la Bourse de sous-traitance et de partenariat d'entreprises date de 2019. Au niveau des textes, la structure est née avec des malformations. Il fallait donc les revoir pour s'assurer que ladite bourse ne concerne que les entreprises elles-mêmes, c'est-à-dire qu'au niveau des structures de gestion : comités de direction ou conseil d'administration que ce soient



La délégation conduite par la ministre des PME et la communauté portuaire

les entreprises qui siègent, l'Etat n'étant là que pour les accompagner en qualité de partenaire et non de demandeur d'assistance, a précisé la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Pour le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, Séraphin Bhalat, l'initiative est importante à plus

d'un titre car lors des revues du système de management, plusieurs prestataires, sous-traitants, sont mis à l'écart parce que ne remplissant pas certains critères. Ceux-ci concernent notamment la qualité des prestations, la formation, la capacité des sous-traitants, petites et moyennes entreprises pour la

plupart, de financer une partie des charges, les garanties en termes d'assurance, le respect des normes... « En intégrant les petites et moyennes entreprises comme fournisseuses, la communauté portuaire cherche des prestations locales de qualité », a-t-il fait savoir.

La ministre a assuré que les

outils d'amélioration de qualité des prestations sont mis à la disposition des entreprises. Les échanges bilatéraux vont se poursuivre entre les deux parties qui, à propos de la Bourse de sous-traitance et de partenariat d'entreprises, sont déjà sur la même longueur d'ondes.

Rominique Makaya

VIENT DE PARAÎTRE

«Le Bassin du Congo. Monde sans lui, monde sans vie» de Michel Innocent Peya

À quelques jours de la COP26 à Glasgow, en Ecosse, l'auteur congolais alerte l'opinion, dans son nouvel ouvrage paru chez L'Harmattan, sur la nécessité de la préservation du deuxième poumon vert de la planète.

Dans «Le Bassin du Congo. Monde sans lui, monde sans vie» paru le 13 octobre, Michel Innocent Peya pousse son imagination jusqu'à dresser le portrait-robot d'un univers dénué du deuxième poumon mondial après l'Amazonie, constitué actuellement de forêts, d'eau, de tourbières, de grandes réserves de carbone et d'une riche biodiversité. Pourtant, ces trésors sont malheureusement menacés par, d'un côté, les intérêts mercantiles des réseaux mafieux avides d'enrichissement et, de l'autre, par la mauvaise gestion des institutions et des puissances, qui occasionne des zones d'incertitudes qui échappent au contrôle des pouvoirs autochtones endogènes.

Constat établi sur ce patrimoine naturel d'un peu plus de 200 millions d'hectares qui permet à la Terre de respirer. Il tire la sonnette d'alarme sur le risque de génocide climatique planétaire si, un jour, le Bassin du Congo devait se dégrader ou arriver à disparaître.

Michel Innocent Peya démontre, par ailleurs, qu'une telle tragédie apocalyptique est cependant combattue d'arrache-pied depuis des décennies par les efforts de certains grands défenseurs de la planète, tel que le président du Congo, Denis Sassou N'Guesso. Ce dernier a toujours œuvré à maintenir une trajectoire politique écolo-climato environnementale au service de l'humanité au point de susciter l'espoir

d'empêcher un génocide qui menace la planète tout entière.

Écrivain-chercheur engagé, Michel Innocent Peya est un fervent défenseur des forêts du Bassin du Congo auxquelles il a consacré plusieurs ouvrages.

Marie Alfred Ngoma

SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

Les prestataires cliniques des CSI en formation.

Une formation des prestataires cliniques des Centres de santé intégrés (CSI) sur la surveillance nutritionnelle des enfants de 0 à 6 ans a eu lieu du 22 au 23 octobre.

La session de formation s'inscrivait dans le cadre du projet « Mama na mwana » et a pour but d'encourager et favoriser le suivi d'une croissance harmonieuse ainsi que d'une alimentation équilibrée de l'enfant de 0 à 6 ans, en prenant en compte les aliments qui sont localement disponibles, accessibles, abordables et durables dans le département de Pointe-Noire.

En effet, depuis septembre 2020, l'Association congolaise pour le bien-être familial (AcbeF), en partenariat avec les organisations de la société civile ANEP, APPS, CABS, assure la mise en œuvre du projet «Mama na mwana» avec l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD). Un projet qui a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie

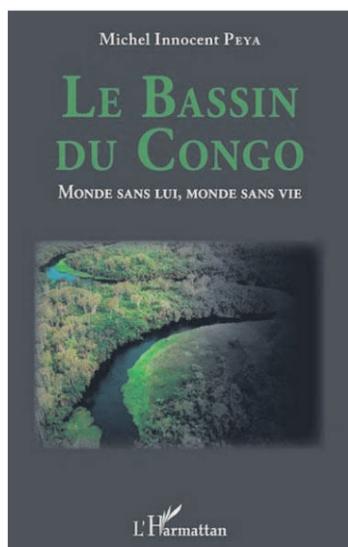
de la population en général et la protection des droits du couple mère-enfant en particulier. « Au Congo, près d'un enfant sur six de moins de cinq ans, soit 16 %, présente une insuffisance pondérale modérée ou sévère et 3% sont classés comme ayant une insuffisance pondérale sévère. Par ailleurs, plus d'un quart des enfants (29%) accusent un retard de croissance modéré ou sont trop petits pour leur âge et 10 % sont modérément émaciés ou trop maigres pour leur taille. Les enfants ayant une surcharge pondérale représentent 6% » a dit Paul Makouangou, président du comité de pilotage de la plateforme des OSC de santé de Pointe-Noire « Mama na mwana ».

« L'émaciation et le surpoids touchent plus particulièrement les enfants du dé-

partement de Pointe-Noire. La proportion des enfants souffrant de surpoids dans ce département (17%) est plus que le double de la moyenne nationale (6%). Le contexte socioéconomique de ce département pourrait expliquer ces résultats », a-t-il ajouté.

Ainsi, pendant deux jours, les prestataires cliniques des CSI pilotes retenus vont renforcer les capacités sur la surveillance nutritionnelle à travers les enseignements qui seront dispensés par Boris Gicquel Moulène, nutritionniste-point focal nutrition à la direction départementale de la Santé de Pointe-Noire. Les exposés-débats, les échanges d'expérience, la démonstration et les jeux de rôle vont meubler cette formation.

Hervé Brice Mampouya



TOTAL STARTUP CENTER

La ministre des PME s'imprègne des projets en incubation

En séjour de travail à Pointe-Noire, la ministre en charge des Petites et moyennes entreprises, Jacqueline Lydia Mikolo, a salué le travail des jeunes entrepreneurs dont les projets novateurs, dans des secteurs variés, sont en incubation à Total Energies Startup Center.



La ministre des PME s'imprégnant des projets en incubation

Sept projets sont en incubation à Total Energies Startup Center dans la capitale économique. Il y a notamment "Andrew Tech" dont le travail est axé sur l'accompagnement des sociétés et entités désireuses de maîtriser leur consommation électrique. La start-up met à disposition une solution mesurable de la consommation énergétique et un accompagnement adapté à chaque situation. Il y a également "To kende", un projet de convoiturage qui offre des services de mise en relation via une application mobile permettant de diversifier les déplacements domicile-travail. Aussi, "Gold Banane" qui produit des farines alimentaires de bananes pour des prestations culinaires, pâtisseries que cosmétiques. Les projets "Innovatrice", "Majoris", "Green Tech Africa" et "Neutron" allongent la liste. « Nous mettons à disposition un environnement favorable pour la maturation et l'émergence des projets qui permettent de consolider le tissu économique congolais », a fait savoir le directeur général de Total Energies EP Congo, Nicolas Wawresky.

La ministre des Petites et moyennes entreprises, du Secteur informel et de l'Artisanat a, quant à elle, salué le travail des jeunes entrepreneurs ainsi que la volonté des pouvoirs publics à travailler main dans la main avec le secteur privé, dans la construction d'un tissu d'entreprises locales qui peuvent accompagner les grandes entreprises en qualité de sous-traitance.

Au terme de l'incubation de la première cohorte, Total Energies Startup Center aborde la sortie des premiers projets avec la préparation d'une présentation synthétique du produit ou service des différentes start-up devant les investisseurs potentiels, prévue en novembre, ainsi que la sélection de la nouvelle vague de projets.

Rominique Makaya

INDUSTRIE TOURISTIQUE

Une journée de réflexion pour développer le secteur

Organisée par l'agence de voyages et de tourisme Wild Safari Tours, un Tour opérateur congolais créé en 2016 à Brazzaville, la journée de réflexion sur le tourisme s'est tenue sur le thème « Développement de l'industrie touristique post-covid, levier de la diversification de l'économie congolaise », le 21 octobre.

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée en présence des diplomates de la Namibie, de la Nonciature apostolique et de la Centrafrique, le promoteur de Wild Safari Tours, Francel Emérancy Ibalank, a fait savoir que toutes les économies à travers la planète ont connu une chute vertigineuse, causée par la crise sanitaire liée à la pandémie à corona virus dite Covid-19. Le Congo n'a pas été épargné et ce, à tous les niveaux. « Le développement touristique post-Covid n'est pas une utopie mais une réalité qui ne sera possible qu'à travers une fédération de nos ambitions. Ce projet peut, vu d'ensemble, gouvernants et chefs d'entreprise, partenaires financiers, investisseurs, éventuellement susciter des réactions positives au développement, afin de mieux définir le point focal de notre réunion et surtout de percevoir un horizon d'espoir dans une perspective de développement et de croissance économique axée sur les résultats grâce à des pistes de solutions apportées par des uns et les autres... Wild Safari Tours se positionne afin de se saisir de ses artifices pour maximiser l'action du chef de l'État », a-t-il déclaré.

La République du Congo, a indiqué le promoteur de Wild Safari Tours, est un pays qui dispose des atouts énormes avec un écosystème unique dans sa diversité, comportant une gamme variée de sa biodiversité : aux grands parcs nationaux tels qu'Odzala Kokua, Konkouati Douli, Tokou Pikounda, Nouabalé Ndoki, le Massif du Mayombe suivi des réserves naturelles comme Lesio Luna de la Léfini et le Lac Télé, Tchipounga et plusieurs chutes et grottes connues et inconnues etc..., le Congo s'illustre aussi à travers ses grandes chutes à l'instar de la Loufoulakari, Bela, Sossi ; tant d'atouts naturels qui font le potentiel touristique du pays.

L'initiative d'organiser cette journée de réflexion, a-t-il poursuivi, est l'une des opportunités de se dire entre experts, gouvernants et chefs d'en-

treprise, que ce serait un éventail qui certainement aiderait plusieurs acteurs dans le secteur du tourisme et autres de se doter d'outils de reconversion et d'engager de nouvelles dynamiques dans leurs activités quotidiennes.

Ouvrant cette journée de réflexion au nom de la ministre du Tourisme et des Loisirs, le directeur général du Tourisme et de l'Hôtellerie, Gervais Bruno Ibata, a souligné que le tourisme, au cours de ces deux dernières années, a été le secteur qui a le plus été touché par la pandémie du coronavirus. Aucune destination ayant une forte vocation touristique n'a été épargnée par cette pandémie, entraînant par la même occasion une chute drastique des recettes touristiques avec un impact négatif sur l'emploi et la perte des revenus chez les professionnels de ce secteur. « Le tourisme, dans de nombreux pays en développement, représente l'option de développement économique la plus durable et, pour certains de ces pays, la principale source de revenus, de création de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté. C'est ainsi que le gouvernement de la République, à travers le programme de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, "Ensemble, poursuivons la marche", a fait du tourisme un des secteurs vecteurs de la diversification économique de notre pays », a déclaré le directeur général du Tourisme et de l'Hôtellerie.

Aujourd'hui, a estimé Gervais Bruno Ibata, les entreprises touristiques n'ont pas de choix, elles doivent s'adapter au contexte actuel en créant de nouvelles offres, en améliorant leurs produits, en mettant l'accent sur le tourisme local. Il les a invitées à l'esprit d'imagination et à la créativité afin que le Congo soit une destination touristique la plus privilégiée en Afrique centrale.

Des panels pour une éventuelle solution

Les participants à cette journée de

réflexion ont suivi deux panels. Le premier a porté sur le sous-thème « Tourisme et emploi : un avenir meilleur, une économie inclusive » avec comme panelistes Gervais Bruno Ibata, directeur général du Tourisme et Hôtellerie ; Placide Ngué Obami, responsable marketing hôtel Africa ; Annie Carole Nouayou, responsable commercial Ile Sakana ; Freeman, responsable commercial Océan du Nord ; sous la modération de Brice Djambout.

Le deuxième a porté sur le sous-thème « L'écotourisme comme catalyseur de développement local » avec comme panelistes Manon Jampy, responsable développement commercial et touristique de la fondation Odzala-Kokua ; Iris Ntsonkino, de Congo conservation company ; Agent de l'Acfap, modéré par Hordaly Mbelolo.

Quelques suggestions et pistes de solution ont été envisagées. Les panelistes et les participants ont essayé de trouver ensemble des stratégies afin que le tourisme soit visible dans les jours à venir. Car, malgré les efforts consentis jusque-là, ce secteur reste encore dans le tiroir et, par conséquent, n'est toujours pas visible. Certains ont pensé qu'il faut changer de communication, en faisant comprendre le tourisme à la population; animer beaucoup d'ateliers et surtout faire commencer sans cesse les produits touristiques aux Congolais. Pour le directeur général du Tourisme et de l'Hôtellerie, l'administration accompagne le secteur privé et ne va pas en concurrence avec lui. Il a profité de l'occasion pour lancer l'invite de consommer congolais. Gervais Bruno Ibata a rappelé l'une des recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme, qui demande de mettre le tourisme local au premier plan. Il a aussi demandé aux tours opérateurs de revisiter les prix pour permettre aux touristes de visiter les sites touristiques. « Moins que c'est cher, il y a beaucoup des gens, plus que c'est cher, il y a moins des gens. Or, il faut cadrer avec le niveau de vie des Congolais », a-t-il conseillé.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

« Tarauder » pour convaincre !

Quelques jours de l'ouverture de la COP 26, une question taraude, autrement dit occupe, obsède même l'esprit de nombreux observateurs de la scène mondiale. On peut ainsi la résumer : alors que les avancées scientifiques réalisées ces dernières décennies pourraient permettre de résoudre les problèmes de toute nature qui se posent à l'humanité en ce début de troisième millénaire, le monde s'enfonce dans une série de crises sociales, économiques, sanitaires, stratégiques dont le pire risque de sortir très vite si les nations, les peuples des cinq continents ne s'accordent pas sur l'essentiel : l'essentiel, c'est-à-dire la recherche de réponses concrètes aux questions vitales telles que la protection de la nature qui sera au centre des débats du Sommet de Glasgow dès la fin de cette semaine.

La lecture attentive des rapports publiés à la veille de la nouvelle conférence sur le climat et des échanges qui se multiplient à ce propos dans les cercles scientifiques, mais aussi dans les médias et plus encore sur les réseaux sociaux, fait apparaître une inquiétude collective quant à la capacité de l'homme moderne de conjurer le pire. Ceci alors même que les progrès scientifiques réalisés tout au long des cinquante dernières années pourraient, devraient permettre de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et, par conséquent, protéger chacun d'entre nous, où qu'il vive, contre les dérives à venir.

Si l'on s'en tient aux effets des COP précédentes, le Sommet de Glasgow sera marqué, certes, par de nobles discours, mais il ne débouchera sur aucune décision permettant de réduire les gaz à effet

de serre qui provoquent la hausse continue des températures sur toute la surface du globe avec les conséquences désastreuses telles que la fonte des pôles, la montée des océans ou l'aggravation de la sécheresse. Il verra de hautes personnalités plaider avec passion contre la déforestation, la surindustrialisation, l'extension démesurée des grandes cités mais tout indique aujourd'hui, hélas !, que rien de bien concret ne sortira des échanges entre les acteurs publics de ce monde.

Pour que les lignes bougent sur ce front très vital dont dépend le sort de centaines de millions d'êtres humains, en Afrique tout spécialement, il faudrait que, parallèlement à la COP 26, s'engage à l'échelle de la planète un dialogue entre les sociétés civiles des cinq continents qui, lui-même, contraindrait les gouvernants à cesser de bavarder pour agir dans le bon sens. Un

dialogue que les nouvelles technologies de la communication rendent aujourd'hui possible contrairement aux apparences comme le démontre la multiplication des échanges sur la « toile ».

Forer, percer, perforer, autrement dit « tarauder » les idées, les réflexions, les projets dans le champ vital de la protection de la nature ne peut avoir que des retombées positives dans le temps que nous vivons où la plupart des dirigeants de ce monde s'avèrent incapables de prendre les bonnes décisions afin de sauver l'humanité du désastre qui la menace. Voyons donc si l'humanité prendra, à l'occasion de la nouvelle COP, la juste mesure du pouvoir, de l'influence que lui confère l'abolition du temps et de l'espace générée par les nouvelles technologies de la communication.

Jean-Paul Pigasse